

## COMPTE RENDU DE LA NEUVIÈME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS: 24 JANVIER - 4 FÉVRIER 2011

La neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF9) s'est tenue du 24 janvier au 4 février 2011, au siège des Nations Unies à New York. Plus de 700 participants ont pris part à la session de deux semaines pour examiner: l'Année internationale des forêts (Forêts 2011); les forêts au service des populations, des moyens de subsistance, et de l'élimination de la pauvreté; et les moyens de mise en œuvre d'une gestion durable des forêts (GDF). Les délégués ont également assisté à un Segment de haut niveau qui s'est tenu sur deux jours, les 2 et 3 février.

Le Segment de haut niveau comprenait le lancement officiel de Forêts 2011, et quatre Tables rondes de haut niveau portant sur: les forêts et les populations; les forêts et leur financement; «Forêts-Plus»; et les forêts et Rio+20. La Déclaration ministérielle a été adoptée par acclamation le jeudi 3 février au cours de la séance plénière de clôture du Segment de haut niveau.

Les délégués ont également participé à un dialogue multipartite à un débat en panel sur l'alimentation, l'énergie et les défis économiques, avec une attention particulière accordée aux femmes et aux jeunes. Les participants ont consacré un bon moment à souligner la pertinence du thème de la FNUF9 et, ce faisant, du rôle déterminant des femmes, des populations autochtones, des jeunes et des communautés locales pour parvenir à une GDF, en mettant en œuvre l'Instrument concernant les forêts et la réalisation des quatre Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts.

Bien que des désaccords de dernière minute concernant les références aux résultats de la 16<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 16 de la CCNUCC) aient menacé de faire dérailler les négociations, un esprit de coopération et de compréhension a régné au cours des deux semaines. La résolution concernant les forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté a été adoptée par acclamation le vendredi 4 février. Les délégués se sont réjouis du thème du Forum et ont souligné que Forêts 2011 devrait servir de plate-forme de sensibilisation et d'éducation aux multiples valeurs des forêts et à la nécessité de les préserver.

## BREF HISTORIQUE DU FNUF

Le FNUF a été créé en 2000, à la suite d'une période de cinq années de dialogue sur les politiques forestières, modéré par le Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). En octobre 2000, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), en vertu de sa résolution E/2000/35, a créé le FNUF en tant qu'organe subsidiaire, ayant pour principal objectif, la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

### DANS CE NUMÉRO

Bref Historique du FNUF . . . . .	1
Compte Rendu de la FNUF9 . . . . .	3
Évaluation des Progrès Accomplis dans la Mise en Œuvre de l'Instrument Juridiquement Non Contraignant Concernant Tous les Types de Forêts et dans la Réalisation des Objectifs d'Ensemble Relatifs aux Forêts . . . . .	5
Contributions Régionales et Sous-Régionales . . . . .	5
Les Forêts au Service des Populations, des Moyens de Subsistance et de l'Élimination de la Pauvreté . . . . .	6
Année Internationale des Forêts 2011 . . . . .	7
Segment de Haut Niveau . . . . .	7
Dialogue Multipartite . . . . .	14
Renforcement de la Coopération et Coordination des Politiques et des Programmes . . . . .	15
Moyens de Mise en Œuvre . . . . .	15
Fonds d'Affectation Spéciale du Forum . . . . .	16
Résolution Omnibus . . . . .	16
Séance Plénière de Clôture . . . . .	20
Compte Rendu de la FNUF10 . . . . .	20
Breve Analyse de la FNUF9 . . . . .	20
Réunions à Venir . . . . .	23
Glossaire . . . . .	24

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Paula Barrios, Ph.D., Kate Louw, et Eugenia Recio. Version française: Sandra Gagnon – Correcteur: Bo-Alex Fredvik. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), la commission européenne (DG-ENV), et le ministère italien de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'espace maritime. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2011, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), le gouvernement d'Islande, et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Le financement de la version espagnole du *Bulletin* est financée par le ministère espagnol de l'environnement et des affaires rurales et marines. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.

En vue de réaliser cet objectif, les principales fonctions du FNUF consistent à : faciliter l'application des accords ayant trait aux forêts et favoriser une conception commune de la GDF; permettre l'élaboration des politiques et un dialogue continu entre les gouvernements, les organisations internationales, et les principaux groupes identifiés dans Action 21, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents, de manière holistique, exhaustive et intégrée; renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes axés sur les questions forestières; renforcer la coopération internationale et assurer le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis; et renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts.

Les travaux du GIF/FIF ont abouti à plus de 270 propositions d'action orientées vers la GDF, et constituent la base du Programme de travail pluriannuel (PTPA) et du Plan d'action du FNUF, dont les divers thèmes sont examinés aux sessions annuelles. Les initiatives menées sous la conduite des pays et des organisations ont également contribué aux travaux du FNUF.

**SESSION D'ORGANISATION:** La session d'organisation du FNUF et les consultations informelles menées sur son PTPA ont eu lieu du 12 au 16 février 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont décidé que le Secrétariat du FNUF serait situé à New York, et leurs travaux ont progressé en vue de la création du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), un partenariat regroupant 14 organisations internationales majeures, des institutions et secrétariats de conventions relatives aux forêts.

**FNUF1:** La première session du FNUF s'est déroulée du 11 au 23 juin 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont procédé à l'examen et à l'adoption de décisions portant sur le PTPA du FNUF, l'élaboration d'un Plan d'action pour la mise en œuvre des propositions du GIF/FIF, et la collaboration du FNUF avec le PCF. Les délégués ont également recommandé l'établissement de trois groupes d'experts spéciaux chargés de fournir au FNUF des avis scientifiques concernant: les approches à adopter et les mécanismes à mettre en place pour le suivi, l'évaluation et la communication des données (SEC); le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles (TER); et l'examen des éléments d'un mandat en vue de l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

**FNUF2:** La deuxième session du FNUF s'est tenue du 4 au 15 mars 2002, au siège des Nations Unies, à New York. Les délégués y ont adopté une Déclaration ministérielle et un Message adressé au Sommet de la terre pour le développement durable, ainsi que huit décisions portant sur: la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts; la conservation des forêts et la protection des types exceptionnels de forêts et des écosystèmes fragiles; les stratégies de remise en état et de conservation dans les pays dotés d'un faible couvert forestier; la promotion des forêts naturelles et plantées; les critères précis pour l'évaluation de l'efficacité de l'Accord international sur les forêts (AIF); les propositions de révision du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

**FNUF3:** La FNUF3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003, et a adopté six résolutions portant sur: l'amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert

forestier de manière à répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds d'affectation spéciale du FNUF; et le renforcement du Secrétariat. Des termes de référence ont également été adoptés concernant le format des rapports volontaires, et la création de trois groupes spéciaux d'experts conçus pour travailler sur: les SEC; le financement et le transfert des technologies; et l'examen des éléments d'un mandat en vue de l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

**FNUF4:** La FNUF4 s'est tenue à Genève, en Suisse, du 3 au 14 mai 2004 et a adopté cinq résolutions portant sur: le savoir scientifique sur les forêts; les aspects sociaux et culturels des forêts; le suivi, l'évaluation et la communication des données et les critères et indicateurs; l'évaluation de l'efficacité de l'AIF; et, le financement et le transfert des TER. La FNUF4 a tenté, sans y parvenir, de s'accorder sur des résolutions portant sur le savoir traditionnel sur les forêts et sur l'amélioration de la coopération et la coordination des politiques et des programmes.

**FNUF5:** La FNUF5 s'est déroulée du 16 au 27 mai 2005, au siège des Nations Unies à New York. Elle avait pour objectif de procéder à l'examen de l'efficacité de l'AIF. Toutefois, les participants ne sont pas parvenus à un accord sur le renforcement de l'AIF et ils n'ont produit ni déclaration ministérielle ni résultat négocié. Cependant, ils se sont accordés, par référendum, sur quatre objectifs d'ensemble, à savoir: accroître considérablement la superficie de forêts protégées et de forêts sous gestion durable dans le monde; inverser le déclin de l'aide publique au développement (APD) destinée à la GDF; mettre fin à l'érosion du couvert forestier; et renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts. Ils se sont également entendus sur le principe d'une négociation, à une date ultérieure, des termes de référence d'un code volontaire ou d'un accord international concernant les forêts, ainsi que des moyens de mise en œuvre.

**FNUF6:** La FNUF6 a eu lieu du 13 au 24 février 2006, au siège des Nations Unies à New York. Les négociateurs sont parvenus à s'accorder sur la manière de reconstituer l'AIF. Les délégués ont produit un texte de négociation contenant un nouveau libellé sur la fonction de l'AIF, un engagement à réunir le FNUF tous les deux ans, après 2007, et une demande que la FNUF7 adopte un instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts. La FNUF6 a également établi quatre objectifs d'ensemble pour l'AIF: inverser l'érosion du couvert forestier dans le monde grâce à la GDF, y compris la protection, la restauration, le boisement et le reboisement; renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts et la contribution des forêts à la concrétisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale; accroître considérablement la superficie des forêts protégées dans le monde et la superficie des forêts gérées durablement; et, inverser la tendance au déclin de l'APD destinée à la GDF et mobiliser des ressources financières nouvelles et supplémentaires, sensiblement accrues, de toutes provenances, pour la mise en œuvre de la GDF.

**FNUF7:** La FNUF7 s'est tenue du 16 au 27 avril 2007, au siège des Nations Unies à New York. Après deux semaines de négociations aboutissant à une session nocturne, les délégués ont adopté un instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (l'Instrument concernant les forêts) et un PTPA pour la période 2007-2015. Les délégués ont également participé à deux dialogues multipartites, à une réunion-débat avec les organisations membres du PCF, et au lancement des

préparatifs de Forêts 2011. Les délégués ont convenu qu'«un mécanisme financier mondial volontaire/une approche par portefeuille/un cadre de financement des forêts pour tous les types de forêts» serait élaboré et examiné, en vue de son adoption à la FNUF8.

**FNUF8:** La FNUF8 s'est tenue du 20 avril au 1er mai 2009, au siège des Nations Unies à New York. Au cours des deux semaines, les délégués ont discuté: des forêts dans un monde en évolution, y compris les questions relatives aux forêts et changements climatiques, à la limitation de la perte du couvert forestier et de la dégradation forestière, et aux forêts et à la conservation de la biodiversité; et des moyens de mise en œuvre de la GDF. À la suite d'une session qui occupa entièrement la dernière nuit, les délégués ont adopté une résolution concernant les forêts dans un monde en évolution, le renforcement de la coopération et la coordination des politiques et programmes intersectoriels, et les contributions régionales et sous-régionales. Les délégués ne sont pas parvenus à un accord sur une décision concernant le financement de la GDF, et ont décidé de transmettre le texte de négociation entre crochets à la prochaine session du Forum.

**SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA FNUF9:** La session extraordinaire de la FNUF9 s'est tenue le 30 octobre 2009, au siège des Nations Unies à New York. Le Forum a décidé de créer un groupe spécial d'experts intergouvernemental à composition non limitée (AHEG) pour formuler des propositions sur des stratégies visant à mobiliser des ressources afin d'appuyer la mise en œuvre de la GDF, la réalisation des quatre Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts. Le Forum a également établi un processus de facilitation pour, entre autres: aider à mobiliser et à promouvoir des ressources financières nouvelles et supplémentaires de toutes provenances aux fins d'une GDF; identifier, faciliter et simplifier l'accès à toutes les sources de financement; identifier les obstacles, les lacunes et les possibilités pour le financement d'une GDF; et faciliter le transfert de technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement et le renforcement de leurs capacités.

### COMPTE RENDU DE LA FNUF9

Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a ouvert la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts le lundi 24 janvier 2011. Il a encouragé la promotion d'une meilleure compréhension de tous les avantages liés aux forêts, qui s'étendent des services environnementaux à l'éradication de la pauvreté et aux emplois au sein d'une économie verte, et il a approuvé une approche «centrée sur la population». Il a réclamé que les activités promotionnelles de l'Année internationale des Forêts 2011 soient maximisées, afin de sensibiliser le public à l'importance des forêts dans la société et de promouvoir des engagements additionnels de la part des gouvernements en faveur de la GDF et de la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (l'Instrument concernant les forêts).

Notant que les décisions du FNUF ont sensiblement rehaussé la question des forêts dans l'agenda international, de même que leur rôle dans l'amélioration des moyens de subsistance des populations, le Président de la FNUF9, Arvids Ozols, a indiqué, à la suite de son élection, que le Segment de haut niveau et le lancement de Forêts 2011 offraient une occasion

unique à la FNUF9 d'adopter une Déclaration ministérielle forte qui rehaussera davantage le statut des forêts et fournira une contribution concrète à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012 (la Conférence Rio+20).

Eduardo Rojas-Briales, Président, Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), a souligné le fait que le thème de la FNUF9, portant sur les «forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté» reflète la dimension socio-économique des forêts et le besoin d'adopter une approche holistique de la GDF, rappelant que les forêts ne sont «pas simplement du carbone». Il a souligné les décisions et les processus internationaux significatifs concernant les forêts, tels que la décision portant sur les Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, ainsi que le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts, et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+), adoptée lors de la 16<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 16 de la CCNUCC) tenue à Cancún, au Mexique, en décembre 2010, qui offre de nouvelles occasions et de nouveaux défis pour la coopération. Soulignant le rôle déterminant des forêts dans le maintien des moyens de subsistance et la fourniture de services écosystémiques, il a déclaré que la Conférence Rio+20 devrait contribuer à une compréhension plus exhaustive des forêts.

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** Les délégués ont rappelé l'élection, en tant que Vice-présidents, de Raymond Landveld (Suriname), Zainol Rahim Zainuddin (Malaisie), Ndiawar Dieng (Sénégal) et Ingwald Gschwandtl (Autriche), et ils ont élu Arvids Ozols (Lettonie) comme Président et Dieng comme Rapporteur. Les délégués ont convenu que le Groupe de travail I serait coprésidé par Gschwandtl et Zainuddin, alors que Dieng et Landveld coprésideraient le Groupe de travail II. Les délégués ont alors adopté l'ordre du jour de la réunion (E/CN.18/2011/1) et l'organisation des travaux.

Les délégués se sont réunis tout au long des deux semaines pour participer au Dialogue multipartite, au Panel sur l'alimentation, l'énergie et les défis et opportunités économiques, de même qu'au Segment de haut niveau et à deux groupes de travail. Le Groupe de travail I s'est réuni pour discuter des forêts au service des populations, des moyens de subsistance, et de l'élimination de la pauvreté au cours de la première semaine, et de la Déclaration ministérielle au cours de la deuxième semaine. Le Groupe de travail II s'est réuni pour discuter des moyens de mise en œuvre au cours de la première semaine, et de la Résolution Omnibus au cours de la deuxième semaine. Ce résumé est organisé selon l'ordre du jour.

**DÉCLARATIONS LIMINAIRES:** L'Argentine, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a noté l'occasion unique qu'offre Forêts 2011 de sensibiliser le public à la contribution des forêts aux moyens de subsistance de millions de personnes, et elle a souligné que la crise financière et économique actuelle a aggravé les défis et les obstacles à franchir pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le représentant a réclamé la création d'un fonds mondial pour les forêts, qui tirerait profit de toutes les sources d'aide financière pour la GDF, notant que le fonds compléterait les mécanismes financiers existants.

L'Union européenne (UE) a noté qu'il était crucial que la FNUF9 traite de l'intégration des valeurs sociales et culturelles des forêts et des moyens de subsistance, de même que de l'importance de l'éradication de la pauvreté. Le représentant a souligné l'importance de la bonne gouvernance, de lutter contre l'exploitation forestière illégale, de promouvoir les approches participatives, et des occasions pour décentraliser la gestion forestière. Il a réaffirmé l'engagement de l'UE en faveur de la GDF et a reconnu la contribution que la GDF peut apporter à une économie verte.

Le Maroc, au nom du Groupe africain, a indiqué que plus de 70% de la population africaine dépend des forêts pour leurs moyens d'existence, notant que les forêts produisent 6% du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique subsaharienne. Il a noté l'importance d'examiner les moyens de mise en œuvre nécessaires pour soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour atteindre les quatre Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts (OEF), de même que d'améliorer l'accès aux sources de financement existantes et nouvelles pour mettre en application la GDF en Afrique.

Le représentant des Philippines, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), a indiqué que l'ASEAN souscrit entièrement à la gestion communautaire des forêts (GCF), et a partagé certains de ses efforts pour promouvoir la GDF, y compris les mesures visant à réduire le déboisement et la dégradation des forêts, à accroître l'échange d'informations et le renforcement des capacités, et à augmenter la superficie de forêts protégées. Notant que la plupart des initiatives ont été réalisées avec l'appui de donateurs et des agences internationales, il a déclaré que ce n'est qu'au prix d'une coopération internationale et de l'accroissement de l'aide financière et technique que la GDF pourrait être menée à bien.

Le Pérou a décrit ses efforts nationaux en matière de GDF, y compris un nouveau projet de loi voté à travers un processus participatif incluant les communautés autochtones et les habitants des forêts. L'Inde a souligné les principaux défis auxquels font face les habitants des forêts, y compris la reconnaissance des droits fonciers et l'atténuation de la pauvreté. La Chine a encouragé à ce que Forêts 2011 relève le statut international des forêts, en décrivant les efforts dans le pays pour améliorer la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts.

L'Indonésie a invité la FNUF9 à relier ses résultats avec les OMD, soulignant que les pays en développement ne pourraient pas réussir à appliquer la GDF sans s'attaquer à la pauvreté. La Croatie a indiqué que les avantages offerts par les forêts s'accompagnent de responsabilités, notant que toutes les forêts publiques de la Croatie ont été certifiées aux normes de la GDF du Forest Stewardship Council (FSC).

La Bolivie, soulignant que tous les services écologiques ne peuvent être mesurés, a indiqué que le financement de la GDF ne devrait pas dépendre de mécanismes de marché, mais d'approches prenant en considération la valeur et les droits inhérents des forêts. Le Gabon a souligné l'importance des forêts pour sa population, et a partagé son expérience en matière de gestion des forêts.

**LANCEMENT DE LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE PAR LA FAO:** Eduardo Rojas-Briales, Sous-directeur général, Département des forêts de la FAO, a présenté le rapport de la FAO intitulé «Situation des forêts du monde 2011» le lundi 24 janvier, notant qu'il serait lancé le 2 février 2011. Il a dit que le rapport évalue l'état des forêts mondiales

à partir d'une perspective régionale, et aborde les sujets qui se rapportent au thème de la FNUF9 et des quatre OEF. Il a mis l'accent sur les principaux résultats, incluant entre autres que: le déboisement à l'échelle mondiale est encore élevé mais semble ralentir, particulièrement en Asie; l'Afrique explique un tiers de la consommation de bois utilisé comme combustible, mais seulement 5% de la consommation industrielle, ce qui signifie que la découverte de sources alternatives pour la cuisson diminuerait sensiblement le déboisement en Afrique; et les niveaux les plus élevés de déboisement se trouvent en Amérique latine.

**PANEL SUR L'ALIMENTATION, L'ÉNERGIE ET LES DÉFIS ET OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES, AVEC UN ACCENT SPÉCIAL SUR LES FEMMES ET LES JEUNES:** Le Président Ozols a présenté la session du Panel sur l'alimentation, l'énergie et les défis et opportunités économiques, portant une attention spéciale aux femmes et aux jeunes, le lundi 24 janvier. Il a noté que les forêts offrent un certain nombre de possibilités en matière d'alimentation et d'énergie, et que les femmes et les jeunes sont ceux qui en bénéficient le plus.

Tolulope Daramola, Nigéria, Jeunesse et enfance, a souligné l'importance de s'assurer que les politiques et les décisions liées aux forêts traitent des questions contemporaines et au niveau des communautés locales.

Cléto Ndikumagenge, Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, a indiqué que tandis que la région du Bassin du Congo est souvent caractérisée comme étant riche, elle affiche des disparités considérables en termes de couverture forestière, de densité de population et de demande énergétique. Il a noté que le bois de chauffage contribue à 80% du déboisement en Afrique centrale et a déclaré que la production de bambou et d'autres produits a augmenté les revenus agricoles, ce qui permettra le reboisement et la création et l'entretien des parcs naturels. Mais le manque d'infrastructures de transport, la pauvreté généralisée, la guerre et l'instabilité politique posent des défis considérables.

Jeannette Gurung, Les femmes s'organisent pour favoriser le changement dans l'agriculture et dans la gestion des ressources naturelles (WOCAN), a discuté des défis auxquels font face les femmes dans leur tentative d'exploiter les sources d'alimentation et d'énergie des forêts, incluant: la lourde charge de travail pour collecter le bois, la nourriture et le fourrage; le temps et les capacités limités pour participer aux processus décisionnels liés aux forêts, dus notamment à, l'analphabétisme et à des biais institutionnels; l'absence de droits, notamment fonciers, garantis; le manque d'accès à l'utilisation des forêts; et le risque de viol, de mutilation et de mort. Elle a mis de l'avant différentes options pour contourner ces problèmes, telles: l'utilisation de fourneaux économes en combustible; les entreprises collectives de produits de la forêt; et la participation des femmes aux marchés de crédit de carbone.

Rappelant que les femmes ont un savoir précieux, acquis au quotidien, en ce qui concerne la gestion des forêts et les services écosystémiques fournis par ces dernières, la Finlande a attiré l'attention sur le risque important que les droits fonciers et en matière d'héritage, fondés sur le genre, peuvent poser. Jeannette Gurung a noté que l'analyse centrée sur le genre fournit un ensemble d'outils utiles pour comprendre les droits et le contrôle s'exerçant sur les ressources, fournissant la base pour concevoir de meilleures politiques. Elle a invité les pays à considérer spécifiquement la participation des femmes lorsqu'il est question d'aborder la REDD+, pour éviter d'éventuelles conséquences

négatives. Gill Shephard, UICN, a noté qu'il est essentiel que la REDD+ examine la répartition des tâches et les différents usages des forêts, à travers une perspective sensible au facteur genre. Elle a également appelé au renforcement de la participation des femmes au niveau local.

La Suisse a indiqué que de nombreux accords internationaux traitent des droits des femmes, mais que la difficulté demeure de les intégrer dans les politiques nationales. Ndikumagenge a mentionné des avancées positives en termes de droits fonciers pour les femmes en Afrique centrale et il a déclaré que les processus de démocratisation ont des impacts positifs sur la participation des femmes dans la gestion des forêts.

### **ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INSTRUMENT JURIDIQUEMENT NON CONTRAIGNANT CONCERNANT TOUS LES TYPES DE FORÊTS ET DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS D'ENSEMBLE RELATIFS AUX FORÊTS**

Le lundi 24 janvier, la Directrice du FNUF, Jan McAlpine, a présenté l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et la réalisation des quatre OEF (E/CN.18/2011/2). Elle a déclaré que le document a été conçu en se fondant sur les rapports soumis par 16 pays et entités régionales et sous-régionales, selon les directives convenues, mais elle a noté une importante disparité dans les progrès pour ce qui est de la présentation des rapports nationaux. Elle a souligné l'interconnexion entre les OEF et l'Instrument concernant les forêts, et a encouragé les pays à soumettre leurs rapports dans les années à venir pour fournir les informations permettant d'identifier les lacunes dans les directives concernant l'établissement des rapports, et de conduire l'évaluation et l'examen de l'Instrument concernant les forêts prévus en 2015. Parmi les principaux défis identifiés dans le document, elle a souligné: le renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur des forêts; l'implication d'autres secteurs et ministères; et l'amélioration de la coordination au niveau national.

Le mercredi 26 janvier, le coprésident Landveld a réintroduit ce point pour une discussion au sein du groupe de travail II (WGII). Le Japon a souligné que, selon le Secrétariat, peu de rapports avaient été soumis par les pays, ce qui pouvait gêner l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts, de même que la discussion sur les moyens de mise en œuvre et sur un accord possible sur les forêts au-delà de 2015. La Hongrie, au nom de l'UE, a rappelé qu'établir les rapports quant à la mise en œuvre est un outil essentiel. Soutenu par les É.-U. et la Suisse, le représentant a souligné que le FNUF devrait continuer à améliorer le format des rapports, la Suisse proposant d'y inclure les questions de gouvernance des forêts. Le délégué des É.-U. a souligné que le Secrétariat et le PCF devraient travailler ensemble pour rationaliser le format des rapports.

La Suisse, soutenue par la Nouvelle-Zélande, a suggéré que le Secrétariat prépare un tableau comprenant les dates butoirs pour la soumission des rapports par les pays, exigés pour la FNUF11, de sorte que les pays puissent se préparer adéquatement.

La Malaisie, soutenue par le Brésil, a indiqué que le format des rapports devrait être plus équilibré et les OEF traités équitablement, soulignant que l'OEF relatif au financement ne recevait pas autant d'emphasis que les autres OEF, à savoir mettre fin à l'érosion du couvert forestier, accroître les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts

et augmenter la superficie de forêts gérées de manière durable. Le Kenya a souligné les efforts continus déployés par les pays africains afin d'améliorer la communication des données, mais a noté que des défis et des contraintes demeurent, et que les points focaux nationaux nécessitent davantage de soutien.

L'UE a suggéré que le FNUF devrait soumettre un rapport sur les progrès réalisés en matière de GDF et de mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et des OEF à la FNUF10, déclarant que le Fonds d'affectation spéciale du Forum n'est pas un instrument approprié pour financer l'établissement volontaire des rapports.

**Résultats:** Le vendredi 4 février, les délégués ont adopté la Résolution Omnibus (récapitulée ci-dessous), comprenant une décision sur l'évaluation des progrès accomplis pour réaliser les OEF et mettre en œuvre l'Instrument concernant les forêts. La décision exige, entre autres, l'établissement de rapports nationaux, à titre volontaire, présentés dans le cadre de la FNUF10, et que les États membres et les membres du PCF soutiennent et lancent des projets pilotes additionnels.

### **CONTRIBUTIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES**

La Directrice McAlpine a présenté le rapport sur les contributions régionales et sous-régionales (E/CN.18/2011/3) le mardi 25 janvier. Elle a remarqué que des soumissions avaient été reçues de 17 partenaires régionaux et sous-régionaux et elle a expliqué que ces contributions fournissaient une idée claire des différentes réalités prévalant dans les régions. Elle a également présenté les efforts actuels pour améliorer les relations avec les organisations régionales, notant que plusieurs d'entre elles ont une expérience notable en matière de GDF.

Jean-Jacques Zam, Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAR), a présenté une vue d'ensemble des forêts dans le Bassin du Congo, notant qu'elles sont une source importante de revenus pour beaucoup de communautés dans la région. Il a déploré qu'un certain nombre de communautés rencontrent des problèmes pour garantir leurs droits fonciers. Il a également noté que les revenus tirés de concessions forestières ne sont pas distribués équitablement, et a suggéré que cette situation pourrait être améliorée par l'application des principes de la GDF.

Peter Besseau, Réseau international des forêts modèles, a partagé les enseignements tirés d'un certain nombre de «forêts modèles», qui, a-t-il déclaré, sont des partenariats volontaires, participatifs, fondés sur les écosystèmes, responsables et transparents, qui visent la gestion durable d'aires forestières définies. Il a souligné, entre autres, l'importance: de partager les produits avec les populations locales, y compris les organisations gouvernementales en tant que partenaires; de l'engagement significatif des parties prenantes; d'adopter une approche «d'apprentissage par la pratique» et de prendre des risques; et de passer d'une approche «fondée sur le projet» à une approche «fondée sur le processus» pour évaluer et mettre en application la GDF à long terme.

Doris Capistrano, consultante, a présenté un rapport sur le thème de la gouvernance forestière et de la décentralisation basé sur une série d'ateliers coorganisés par la Suisse, l'Indonésie, l'Afrique du Sud et le Mexique (E/CN.18/2011/16). Elle a expliqué que les ateliers ont été organisés pour partager les expériences sur les principaux aspects de la décentralisation et de la gouvernance dans le secteur forestier, y compris les questions transversales telles que les moyens de subsistance.

Parmi les principaux enseignements tirés, elle a souligné: que le renforcement des capacités à différents niveaux est essentiel à la décentralisation; qu'il y a une tendance à sous-évaluer et sous-compenser les contributions des communautés à la GDF; que bien qu'appropriés, les droits aux ressources forestières pourraient être insuffisants pour améliorer les moyens de subsistance, notamment en raison du manque de compétences, de fonds, de technologie et d'accès aux marchés; et que l'existence de classes, castes, hiérarchies ethniques et de genre favorise l'élite, qui concentre les avantages et le pouvoir de décision, ce qui peut être évité en adoptant de véritables approches participatives.

L'Indonésie a mis l'accent sur le Réseau de foresterie sociale de l'ASEAN, qui cherche à renforcer la foresterie sociale par l'échange d'information et de connaissance. La Turquie a décrit son travail sur le partage des expériences en matière de désertification et d'érosion des sols avec d'autres pays. Le Réseau de partenariat asiatique pour les forêts a mis l'accent sur son travail de promotion de la GDF en Asie-Pacifique et sa mission d'accroître la couverture forestière dans la région d'au moins 20 millions d'hectares d'ici 2020. Notant que l'Afrique centrale est une sous-région de paradoxes dans laquelle les populations des pays riches en ressources forestières sont extrêmement pauvres, la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) a souligné l'engagement des gouvernements en faveur de la GDF, y compris par des révisions de leurs codes forestiers, pour souligner les contributions des forêts au bien-être des personnes. Forest Europe a attiré l'attention sur la prochaine Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe, qui se réunira en juin 2011 pour discuter, entre autres, des manières de renforcer la GDF en Europe, notamment en développant un instrument juridiquement contraignant applicable aux forêts européennes. Le processus de Montréal a détaillé les principaux indicateurs qui se rapportent aux thèmes de la FNUF9, incluant ceux sur la résilience des communautés dépendantes des forêts, la clarté des régimes fonciers et des droits de propriété, et la participation publique dans la prise de décisions relatives aux forêts. Le Secrétariat du processus de Téhéran pour les pays dotés d'un faible couvert forestier (PFCF) a souligné les défis auxquels font face les PFCF et a décrit certaines de ses contributions à la GDF dans les PFCF, y compris la production des directives pour adopter de bonnes pratiques de foresterie dans les régions arides et semi-arides du Proche-Orient. En référence au Processus de Téhéran, l'Iran a exprimé sa volonté de coopérer avec le Secrétariat du FNUF pour organiser un atelier consacré aux PFCF.

Le Mexique a mentionné les initiatives régionales efficaces en matière de GDF qui sont en cours, telles que le Couloir biologique méso-américain, et les efforts nationaux pour développer une vision et une stratégie sur la REDD+ et la conservation des forêts. L'UE a suggéré: une intégration accrue des travaux du Forum avec les processus régionaux; et la reconnaissance que les organisations membres du PCF jouent un rôle de catalyseur dans le soutien des synergies.

**Résultats:** Lors de la séance plénière, le vendredi après-midi 4 février, les délégués ont adopté la résolution Omnibus (récapitulée ci-dessous), comprenant une section sur la coopération régionale, réclamant que les organisations régionales et sous-régionales, notamment: renforcent leurs contributions à la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts; fournissent des contributions à la FNUF10; et renforcent la coopération sud-sud et nord-sud.

## LES FORÊTS AU SERVICE DES POPULATIONS, DES MOYENS DE SUBSISTANCE ET DE L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

Le Président de la FNUF9 Ozols a présenté ce point de l'ordre du jour le mardi 25 janvier, notant qu'il comportait trois sous-thèmes: la GCF; le développement social et les communautés autochtones et autres communautés locales tributaires de la forêt, y compris le régime foncier des forêts; et les aspects sociaux et culturels des forêts.

La Directrice McAlpine a présenté une vue d'ensemble du rapport du Secrétaire général sur les sous-thèmes de la FNUF9 (E/CN.18/2011/4 et E/CN.18/2011/5). Elle a noté que la définition de la GDF par le FNUF est basée sur les trois piliers du développement durable: les valeurs économiques, environnementales et sociales. Elle a souligné les recommandations du rapport du Secrétaire général, y compris de se concentrer sur la gouvernance des forêts, la sécurité du régime foncier et le renforcement des capacités, et elle a noté les opportunités offertes par rapport aux changements climatiques et à la restauration des paysages forestiers.

La Hongrie, au nom de l'UE, a souligné l'importance de: la participation de toutes les parties prenantes pertinentes dans les efforts de GDF; la reconnaissance des valeurs spirituelle et culturelle des forêts; et la considération des questions relatives à la gestion des forêts urbaines. La Chine a décrit les aspects relatifs aux forêts de son plan national, incluant: une plus grande participation des communautés dans la gestion des forêts; le partage des avantages; le financement public accru pour la foresterie; l'emphase sur les valeurs culturelles des forêts; les droits de propriété des forêts; et l'implication du secteur privé dans la gestion des forêts. L'Inde a insisté sur les efforts qu'elle fournit pour accroître sa couverture forestière et promouvoir la GDF, tout en protégeant les moyens de subsistance des populations dépendantes des forêts, notamment en observant une égalité entre les genres dans les prises de décisions à haut niveau, en reconnaissant les droits traditionnels et communautaires, et en partageant les avantages des savoirs traditionnels (ST).

La Norvège a soutenu la participation des communautés locales dans les prises de décisions concernant la GDF, et la préservation des droits fonciers des communautés locales et des populations autochtones dans le cadre de mécanismes tels que la REDD+. Soulignant la pertinence d'avoir des politiques adéquates et inclusives pour la GCF, les É.-U. ont indiqué que les services écosystémiques fournis par les forêts doivent être valorisés et les communautés forestières doivent être récompensées à travers, entre autres, les mécanismes de paiements pour services écosystémiques (PSE) et de REDD+. Relevant les enseignements tirés des expériences nationales, le Kenya a souligné la nécessité de fournir des incitations appropriées aux agriculteurs plantant des arbres.

Le Brésil, le Pérou et le Japon ont présenté des expériences nationales réussies de GDF impliquant la population. Le Japon a souligné que les forêts plantées pourraient également contribuer au développement socio-économique et à la durabilité environnementale, en particulier dans les pays en développement.

La République de Corée, soutenue par la Suisse et la Jamaïque, a mis l'accent sur l'importance de partager les bonnes pratiques et les expériences acquises en matière de GDF. Le Canada a reconnu le rôle essentiel joué par le PCF dans la promotion de la GDF. La Grenade a indiqué que la capacité de mettre en application la GDF diffère parmi les États, invitant le

Secrétariat à considérer que les membres de l'Alliance des petits États insulaires ont des contraintes sérieuses pour soumettre leurs rapports à temps. La Malaisie a réclamé une amélioration de l'accès au financement pour la GDF et une simplification des conditions de communication des données. La Jordanie a indiqué qu'il fallait se pencher sur les pays des régions sèches ou des régions soumises à la désertification.

Le mercredi 26 janvier, les délégués se sont réunis au sein du WGI pour aborder ce point. Ils ont entendu les présentations concernant des initiatives menées sous la conduite de pays et des Grands groupes, conduites en Chine, au Mexique et au Ghana, et ont partagé leurs expériences en matière de forêts au service des populations. Ils ont également discuté des recommandations proposées par le Forum aux États membres, aux membres du PCF et au Secrétariat du FNUF quant aux principaux défis à relever en matière de contribution des forêts à l'atténuation de la pauvreté et au bien-être humain.

La Chine a présenté une réunion d'experts menée par les pays, tenue à Guilin, Chine, en novembre 2009, qui a permis une discussion sur les expériences et les enseignements tirés du recours à des programmes forestiers nationaux pour mettre en œuvre l'Instrument concernant les forêts en tant que moyen permettant d'améliorer le bien-être des populations. Le Ghana a présenté les résultats d'un atelier organisé à l'initiative des Grands groupes à Accra, au Ghana, en janvier 2010, en notant que les participants ont discuté des régimes fonciers, de l'accès et du partage des avantages, des entreprises communautaires et des groupes marginalisés, et ont exploré comment la participation des Grands groupes aux travaux du FNUF pourrait être renforcée. Le Mexique a présenté un exposé sur un atelier concernant la REDD+ tenu à Oaxaca, au Mexique, en septembre 2010, au cours duquel ont été discutés, entre autres, les liens entre l'adaptation et les initiatives d'atténuation dans le cadre de la REDD+, et le financement de la GDF dans le cadre des modèles de la REDD+.

Au cours du débat qui a suivi, l'Inde s'est demandé comment la GDF pourrait favoriser les synergies entre l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation. Le Mexique a expliqué que l'atelier d'Oaxaca avait tenté de faire le lien entre l'adaptation et l'atténuation pour refléter le fait que les forêts contribuent aux deux, et pour contester l'idée reçue selon laquelle seuls les investissements dans les activités d'atténuation sont profitables ou souhaitables. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a indiqué que certaines activités de la REDD+ pourraient impliquer qu'aucune activité forestière ne devrait être pratiquée dans certains pays, et elle a demandé une meilleure compréhension de la façon dont les hommes voient le rôle des femmes, des jeunes et des autres dans la gestion des forêts. Le Brésil a rappelé que la REDD+ n'est pas une solution pour le financement des forêts, et a souligné sa dépendance à un accord post-Kyoto sous l'égide de la CCNUCC. La Suède et la Finlande ont partagé leurs expériences nationales en matière de régimes fonciers forestiers, notant qu'une grande partie de leurs forêts appartiennent à des familles et au secteur privé. La Suède a ajouté que beaucoup d'organisations de propriétaires forestiers en Suède ont une structure coopérative, ce qui permet des économies d'échelle, notant que la Suède est un exportateur important de produits forestiers.

L'Indonésie, soutenue par l'Inde, a exprimé des préoccupations concernant la recommandation du document selon laquelle les États devraient réformer leur législation

pour permettre le transfert du droit foncier des forêts aux communautés locales et autochtones, l'Indonésie indiquant que ce n'était pas applicable dans tous les contextes, car la foresterie à petite échelle n'est pas économiquement viable dans certains pays.

Les délégués ont continué les discussions sur cette question dans le WGII, en tant qu'élément du projet de résolution omnibus proposé, préparé par le Bureau sur la base des commentaires reçus.

**Résultats:** Vendredi après-midi, le 4 février, en séance plénière, les délégués ont adopté la résolution omnibus (récapitulée ci-dessous), comprenant une section sur les forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'éradication de la pauvreté, demandant notamment: des actions pour promouvoir le rôle des forêts dans l'éradication de la pauvreté, en se fondant sur la GDF; le renforcement de l'accès aux usages de la forêts; et le renforcement du développement de mécanismes de participation dans les processus décisionnels liés aux forêts.

### ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS 2011

Le lundi 24 janvier, la Directrice McAlpine a présenté le lancement de Forêts 2011 (E/CN.18/2011/7), soulignant l'opportunité unique qu'offre cet événement de sensibiliser l'opinion aux défis et aux exemples de succès dans la gestion des forêts. Elle a déclaré que le logo illustre les multiples valeurs des forêts et «une approche à 360 degrés», mettant en évidence que les forêts fournissent, entre autres, eau, médicaments et abris aux populations, de même qu'elles régulent le climat mondial.

Le vendredi 28 janvier, le groupe de travail I (WGI) a discuté des recommandations proposées par le Secrétaire général de Forêts 2011. Bon nombre de délégués ont exprimé leur soutien aux activités recommandées. L'Argentine, le Brésil, la Turquie, le Chili, la Malaisie, les É.-U., la Jamaïque, la Grenade, la Chine, la Jordanie, l'Indonésie, le Guatemala, le Sénégal, le Kenya et l'Inde ont décrit un éventail d'événements et d'activités prévus pour commémorer Forêts 2011 au niveau national, se concentrant sur la sensibilisation à l'importance des forêts pour l'environnement et le bien-être humain, et aux défis auxquels tous les types de forêts et les populations qui en dépendent sont confrontés. L'UE a indiqué qu'elle a encouragé les États membres à sensibiliser l'opinion sur les questions forestières et à partager leurs expériences et les défis rencontrés lors de la mise en œuvre de la GDF et de l'Instrument concernant les forêts aux niveaux national, régional et sous-régional. L'organisation Youth and Children a indiqué qu'elle a créé une équipe Forêts 2011 chargée de concevoir des programmes pour célébrer l'année, y compris pour sensibiliser les conseils de jeunesse sur les forêts, au sein et à l'extérieur du Réseau de l'enfance et de la jeunesse.

**Résultats:** Vendredi après-midi, le 4 février, en séance plénière, les délégués ont adopté la résolution de la FNUF9 concernant les Forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'éradication de la pauvreté (la résolution omnibus, qui est récapitulée ci-dessous) comprenant une décision concernant Forêts 2011, recommandant, entre autres, de promouvoir et tirer profit de Forêts 2011 et d'instituer une journée internationale des forêts.

### SEGMENT DE HAUT NIVEAU

Le mercredi 2 février, les délégués se sont réunis dans le Hall de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) pour le lancement de Forêts 2011.

Joseph Deiss, Président de la 65<sup>e</sup> session de l'AGNU, a dit que l'AGNU avait déclaré 2011 l'Année internationale des forêts pour sensibiliser l'opinion à la conservation et à la protection de tous les types de forêts, soulignant que «nous devrions éradiquer la pauvreté, mais pas nos forêts». Il a attiré l'attention sur un événement de haut niveau organisé par l'AGNU le 19 septembre, qui traitera notamment de la désertification et de la dégradation des terres, en déclarant que ces défis sont influencés par les changements climatiques et les forêts.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a relevé, dans un message vidéo destiné aux délégués, que Forêts 2011 est une plateforme importante pour éduquer les populations du monde entier sur la valeur des forêts dans un contexte global, et les conséquences de leur perte. Il a souligné que 80% de la biodiversité terrestre se retrouvent dans les forêts, et a déclaré que la décision sur la REDD+, adoptée à la CdP 16 de la CCNUCC à Cancún, au Mexique, est une étape importante sur laquelle il faut s'appuyer pour construire le futur.

Božidar Pankretić, Vice premier ministre et Ministre du développement régional, et de la gestion des forêts et de l'eau, Croatie, a souligné la connexion datant de plusieurs siècles que les Croates entretiennent avec leurs forêts, notant le rôle des forêts en tant que sanctuaire et source de nourriture et de revenu. Il a dit que la loi croate interdit les coupes à blanc des forêts et a demandé une augmentation du financement pour la GDF, exprimant l'espoir de voir l'Instrument concernant les forêts inspirer une volonté politique et des actions à tous les niveaux.

Stanislas Kamanzi, Ministre de l'environnement et des terres, Rwanda, a déclaré que Forêts 2011 est un moment opportun pour regarder les manques politiques et définir des objectifs à court, moyen, et long termes pour s'assurer que la protection de l'environnement et que le développement se produisent de manière synergique. Il a annoncé le lancement d'un partenariat inter agence avec le gouvernement rwandais pour restaurer le paysage forestier du pays d'ici 2035, avec un plan d'action de l'initiative qui sera développé d'ici 2014.

Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a déclaré que le thème de Forêts 2011 sensibilisera l'opinion sur les liens entre les forêts et ceux qui en dépendent. Il a invité les délégués à utiliser Forêts 2011 pour transformer les «promesses en actions», attirer l'attention du public, et galvaniser le soutien politique pour le processus de Rio+20.

Relevant que les Accords de Cancún auront un impact significatif sur les forêts, Juan Manuel Gómez-Robledo Verduzco, Ministre adjoint des affaires étrangères, Mexique, a dit que des mesures efficaces pour réduire les émissions terrestres sont impératives. Il a également souligné l'importance des forêts dans l'atténuation des changements climatiques, pour les populations résidentes des forêts, et pour la protection des espèces et de la biodiversité.

Tom Rosser, Vice-ministre adjoint, Service canadien des forêts, Réseau international des forêts modèles, a dit que le Canada s'engage avec le Rwanda pour créer la forêt modèle du pays, en se fondant sur les succès enregistrés par d'autres forêts modèles.

La détentrice d'un Prix Nobel, Wangari Maathai, Kenya, a déclaré que les gouvernements ne peuvent pas améliorer les moyens de subsistance des populations et garantir la paix sans assurer la gestion durable des ressources naturelles et le partage

équitable des avantages avec les communautés locales. Elle a réclamé une volonté politique pour aborder le problème de la «déshumanisation de la pauvreté» dans les régions riches en ressources naturelles en fournissant les ressources adéquates pour la gestion durable, soulignant que la transparence et la responsabilité sont fondamentales pour attirer des financements. Déclarant qu'il est pratiquement impossible d'atteindre les OMD si la durabilité environnementale n'est pas réalisée, elle a désigné l'OMD sur l'environnement, comme étant la «mère de tous les OMD». Elle a donc invité à une intensification des partenariats mondiaux pour s'attaquer aux menaces environnementales globales, à tous les niveaux.

La Directrice du FNUF, Jan McAlpine, a souligné la nécessité de déterminer la vraie valeur des forêts afin de les préserver. Elle a décrit les avantages dérivés des forêts, attirant l'attention sur leur nature intersectorielle.

Relevant que la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP 10 de la CDB) a adopté un certain nombre de décisions visant à assurer la protection de la biodiversité, Monique Barbut, Présidente et Directrice générale, Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a déclaré que le FEM travaillera en étroite collaboration avec le FNUF pour assurer le même succès à la protection des forêts. Elle a exprimé l'espoir d'une amplification du travail coopératif entre les agendas touchant aux forêts.

Stewart Maginnis, UICN, relevant que l'UICN a collaboré avec le FEM et le FNUF, a indiqué qu'il était nécessaire de recueillir l'avis d'experts pour transformer les engagements politiques en actions.

Dans le segment dédié à la jeunesse, Felix Finkbeiner, présentant «Felix and Friends», une initiative d'enfants dédiée aux plantations pour la planète, a souligné que les forêts sont le futur des enfants d'aujourd'hui. Il a relevé deux crises existantes, soit la pauvreté et l'environnement, déplorant que trop peu de mesures soient prises pour faire face à l'une ou à l'autre. Attirant l'attention sur le fait que l'action deviendra une question de survie, il a invité les enfants à commencer à planter des arbres et à protéger les forêts, notant qu'«un moustique ne peut rien faire à un rhinocéros, mais 1000 moustiques peuvent faire changer un rhinocéros de direction».

**LES FORÊTS AU SERVICE DES POPULATIONS:** Le mercredi 2 février, la Table ronde de haut niveau sur les forêts au service des populations s'est réunie. La discussion visait à partager: les expériences acquises; les bonnes pratiques en matière de GDF; les manières d'augmenter les avantages tirés des forêts et de la GDF pour la vie humaine; et les politiques et législations à divers niveaux pour promouvoir la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts.

Mohamed El-Ashry, Membre principal de la Fondation des Nations Unies et ancien Président du FEM, a animé la Table ronde. Bon nombre de délégués ont décrit les multiples valeurs et les contributions des forêts au bien-être humain et à la stabilité environnementale, y compris leurs contributions au développement économique, à l'éradication de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à l'atténuation et à l'adaptation face aux changements climatiques, à la conservation de la biodiversité, à la réduction des risques de catastrophe naturelle, à la qualité du sol et de l'eau, et à la récréation et au bien-être spirituel, entre autres services. L'Angola a souligné le rôle joué par les forêts dans l'amélioration de la santé humaine et dans la réduction de la mortalité infantile.



Relevant que la demande alimentaire croissante est une cause importante du déboisement, la Norvège a incité à ce que l'agriculture et les forêts soient considérées comme des questions reliées. La Pologne a recommandé d'examiner l'impact des changements climatiques sur les forêts, notant que les conséquences pour les populations pourraient être de grande envergure, en particulier pour les communautés vulnérables dépendantes des forêts.

La Turquie, la Thaïlande, la Chine, l'Inde et d'autres ont souligné les succès qu'ils ont obtenus dans l'accroissement des aires nationales de couverture forestière. La Turquie a demandé un mécanisme pour soutenir l'utilisation des terres arides pour l'agroforesterie. Le Cameroun a décrit les efforts qu'il fournit pour garantir la GDF, notamment la certification d'un million d'hectares et des activités soutenues par l'UE pour suivre les produits forestiers. L'Ukraine a décrit ses efforts pour accroître sa couverture forestière et pour certifier ses forêts aux normes du FSC.

La Roumanie, la Thaïlande, l'Inde et d'autres pays ont déclaré qu'ils avaient adopté depuis longtemps une approche des forêts «centrée sur la personne». L'Inde a indiqué que sa foresterie est fondée sur le travail avec les communautés, afin de maintenir les avantages à long terme des forêts pour les populations. Le représentant a dit que grâce à l'intégration des communautés dans l'administration des forêts, l'Inde a pu maintenir et même amplifier modestement ses forêts, en dépit de la croissance démographique.

L'Autriche a rappelé comment le déboisement massif a incité à l'adoption d'une législation solide sur les régimes fonciers et de la GDF au milieu des années 1800, avec des résultats très positifs, notamment une superficie forestière actuelle couvrant près de 50% de son territoire, et une industrie forestière compétitive. La Hongrie a partagé une expérience réussie obtenue avec une réglementation innovatrice en matière d'incitation fiscale qui a permis de lever 2 milliards de \$US pour la GDF en seulement deux ans. Présentant un exemple national, la Croatie a indiqué que les forêts autour des villes peuvent fournir beaucoup de services aux gens si elles sont gérées de façon durable. La République tchèque a partagé deux stratégies qui ont servi à promouvoir les forêts au service des populations dans le pays, à savoir l'implication d'un large éventail de parties prenantes dans le développement des programmes forestiers nationaux et de forêts modèles. La Fédération de Russie a relevé qu'elle a une expérience considérable en matière de prévention et de lutte contre les incendies, et a offert de continuer de partager cette expérience avec les parties intéressées. Décivant ses efforts qui ont porté fruits en matière de plantation et de reboisement, Israël a offert de partager son expertise dans la plantation d'arbres dans les secteurs arides, soulignant qu'elle partage déjà son expérience avec le Rwanda. Le Costa Rica a décrit les efforts déployés au plan national et qui lui ont permis de mettre un terme à la déforestation, notamment la création d'aires protégées, les programmes de PSE, et les projets de développement de l'énergie durable conduits à travers des partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

La Thaïlande a attiré l'attention sur ses expériences en matière de GCF, y compris un projet pilote impliquant différentes parties prenantes et le gouvernement. La Mongolie a indiqué qu'en dépit d'exemples de réussite en matière de GCF, elle fait face à des menaces considérables de déforestation et de dégradation forestière, de même que de désertification

dans certaines régions en raison du changement climatique. La Mauritanie a indiqué qu'elle est confrontée à des défis énormes liés au déboisement et à la désertification, et elle a réclamé une aide internationale pour soutenir ses efforts pour s'attaquer à ces deux problèmes.

Relevant qu'elle a hérité d'un environnement sérieusement dégradé de son passé colonial, l'Érythrée a souligné les efforts massifs qu'elle a déployés en matière de restauration des forêts au cours des 20 dernières années, et qui feront bientôt l'objet d'une évaluation. L'Afghanistan a indiqué que les forêts de pistache d'importance économique ont été presque détruites, et elle a souligné les problèmes de sécurité, le manque d'expertise, la contrebande de bois vers les pays voisins et le manque d'appui pour des projets de GDF comme étant les principaux défis s'opposant à la GDF dans son pays.

La Zambie, la République centrafricaine et d'autres ont souligné l'importance du secteur forestier pour leurs économies nationales et leurs PIB. La Zambie, avec le Pérou, le Ghana, l'Angola, le Lesotho, le Botswana et le Costa Rica, a approuvé la création d'un fonds volontaire mondial pour les forêts pour soutenir les efforts nationaux afin de mettre en œuvre l'Instrument concernant les forêts et de réaliser les OEF dans les pays en développement. Le Lesotho a décrit ses efforts pour réduire la pauvreté par le reboisement, la conservation du sol et les programmes de GDF, mais il a noté que le renforcement des capacités des communautés locales demeure le plus grand défi à relever. L'Angola a réclamé des ressources pour renforcer les capacités de tirer des bénéfices des initiatives de la REDD+, et le Maroc a indiqué que les projets de REDD+ devraient bénéficier à tous les pays, y compris les PFCF, car les forêts sont essentielles pour lutter contre la désertification et pour faire face aux effets des changements climatiques dans les PFCF. Le Gabon a demandé de réduire la différence technologique entre les pays développés et en développement, et entre les riches et les pauvres dans tous les pays. La Chine a indiqué que la résolution de la question du financement des forêts est essentielle non seulement pour mettre en œuvre l'Instrument concernant les forêts, mais également pour aider la communauté internationale à déterminer si elle doit négocier un accord juridiquement contraignant sur les forêts avant 2015.

Le Pérou a indiqué qu'il prévoit de protéger 54 millions d'hectares de forêts tropicales primaires et de soutenir la gestion durable des forêts sèches, et il a appelé à établir des synergies avec la CCNUCC et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD). Le Sénégal a appelé à une plus grande coopération entre la CLD et le FNUF pour, entre autres, développer des outils communs pour l'évaluation. Le Ghana a souligné une initiative de plantation d'arbres pour arrêter l'avancée du désert du Sahara et pour améliorer la qualité de l'eau et les moyens de subsistance des populations dans la région, en tant qu'élément de Forêts 2011.

La Chine a attiré l'attention sur sa réforme collective en matière de droit foncier forestier qui, selon ce que le représentant a déclaré, a donné des droits de gestion sur 180 millions d'hectares à 300 millions d'agriculteurs et assure à ces derniers de tirer les avantages des ressources forestières. Notant que deux tiers de ses forêts sont privés, la Jamaïque a décrit ses efforts pour promouvoir la GDF en fournissant gratuitement le nécessaire pour la plantation et l'assistance technique aux propriétaires terriens.

Le délégué des É.-U. a souligné la nécessité: de protéger les aires de forêt qui subsistent; de restaurer les forêts dégradées; et de s'assurer que les forêts gérées fournissent des avantages sociaux, environnementaux et économiques.

L'Indonésie a identifié les intérêts économiques à court terme comme étant le principal obstacle à la garantie que les multiples valeurs des forêts sont préservées au profit des populations, et elle a demandé l'adoption d'un nouveau paradigme centré sur les résultats sociaux et environnementaux à long terme.

L'Italie a exprimé son soutien pour la mise en application des lois forestières, la gouvernance et le commerce dans ses relations commerciales avec certains des plus grands producteurs de bois, y compris les engagements pour enrayer le commerce de bois illégal par un système de certification, et elle a révélé les efforts nationaux pour développer des manières de participer à la mise en œuvre de la REDD+ et devenir un pays donateur dans le cadre du PCF.

Le Népal a mis l'accent sur les expériences et programmes nationaux de promotion d'une approche centrée sur les populations, y compris une nouvelle stratégie forestière visant à améliorer la gestion, qui comprend, entre autres, des activités de plantation d'arbres et la création d'un environnement favorable aux petites entreprises forestières dans les secteurs ruraux.

#### DES FONDS POUR LES COMMUNAUTÉS

**TRIBUTAIRES DES FORÊTS:** Le mercredi 2 février, les délégués se sont réunis autour d'une Table ronde de haut niveau portant sur les fonds pour les communautés tributaires des forêts pour: échanger des informations sur les financements disponibles pour les communautés tributaires des forêts; discuter des principales sources de financement et de la nature des contributions et des allocations; et partager les connaissances et les leçons tirées des difficultés rencontrées dans l'allocation des ressources financières.

Ana Maria Sampaio Fernandes (Brésil) a animé la Table ronde, présentant quelques questions clés qui incluaient: l'examen de ce que sont les sources de financement les plus adéquates pour les communautés, y compris les fonds publics et privés et les mécanismes novateurs; les implications de la REDD+ pour les communautés locales; et comment garantir le déboursement de financement à long terme.

La Malaisie a appelé à une plus grande participation du secteur privé et des sociétés multinationales, à travers leurs programmes de responsabilité sociale, pour soutenir les activités de GDF avec les communautés locales.

Le Soudan, avec le Botswana, le Paraguay et la Bolivie, a souligné l'urgence de développer une approche détaillée et complète pour fournir un financement à travers un fonds volontaire mondial pour les forêts.

La République centrafricaine a relevé que l'exploitation illégale de bois a cours sur 8% de son territoire et elle a souligné une initiative nationale qui inclut la création de comités interministériels et d'un fonds d'affectation spéciale spécifique de développement des forêts pour promouvoir la GDF. La Colombie a mis l'accent sur des programmes nationaux d'utilisation durable des produits forestiers, mais elle a noté que ses efforts et ses ressources sont dédiés en priorité à la prise en charge des pertes et dommages dus aux catastrophes naturelles provoquées par La Niña. Elle a dit que le rôle des forêts dans la prévention des événements climatiques extrêmes est fondamental.

Le Botswana a souligné les initiatives nationales telles que des fonds pour l'éradication de la pauvreté, pour promouvoir les communautés tout en soutenant la GDF. Le Paraguay a mis l'accent sur un programme pilote au niveau national portant sur le reboisement et la GDF à des fins commerciales. Ana Maria Sampaio Fernandes a souligné que tandis que les forêts plantées peuvent réduire la pression sur les forêts naturelles, les forêts naturelles fournissent un large éventail de services écosystémiques, qui peuvent être maintenus grâce à la GDF.

Le Guatemala a indiqué que 30% de ses forêts sont gérées par des communautés locales et il a mis l'accent sur un programme national d'incitation qui a donné des résultats positifs en matière de protection des forêts.

L'UICN a indiqué que deux questions clés sont: qui tire les bénéfices des forêts, et quelle est la réelle valeur des forêts? Elle a alors identifié les obstacles à la GDF, incluant: la négligence des valeurs non monétaires des contributions des forêts aux moyens de subsistance, le manque de clarté dans les régimes fonciers et les droits d'usage des forêts, la sous-estimation de la capacité des communautés à gérer les forêts de façon responsable, et le manque de participation des communautés dans les processus de décisions liés aux forêts.

Au cours du débat qui a suivi, le Paraguay a souligné la nécessité d'aborder les forêts d'une façon intersectorielle, en faisant participer les ministères et les institutions en dehors du secteur forestier, pour garantir la synergie et la complémentarité des politiques. Le délégué des É.-U. a indiqué que les allocations budgétaires au niveau national devraient reconnaître le rôle des forêts. L'UICN a indiqué qu'un message clair et cohérent sur le rôle clé qu'exercent les forêts devrait être délivré pour atteindre d'autres communautés internationales et secteurs. La Bolivie a indiqué que des ressources financières devraient être fournies sur la base des besoins, et non pas sur la base des services écosystémiques, et que les forêts pourraient être sujettes à la spéculation du marché.

#### FORÊTS-PLUS: UNE APPROCHE

#### INTERSECTORIELLE ET INTERINSTITUTIONNELLE:

Le jeudi 3 février, les délégués se sont réunis autour de la Table ronde de haut niveau sur le thème Forêts-Plus pour: examiner les dimensions intersectorielles des forêts; partager les connaissances et les leçons tirées des difficultés rencontrées dans la GDF et les politiques forestières dans le cadre de la complexité intersectorielle et interinstitutionnelle; et identifier les secteurs potentiels pour la coordination et la collaboration intersectorielles.

Zainol Zainuddin (Malaisie) a présidé la Table ronde, et a souligné que les forêts sont à l'intersection du développement humain, social et économique, et jouent un rôle essentiel dans l'élimination de la pauvreté, notant que plus de 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts dans le monde entier.

La Namibie, tout en mettant l'accent sur les défis restant à relever en matière de coupes illégales, a indiqué que la GCF contribue à réduire les cas d'exploitation illégale des ressources forestières et a été soutenue par le travail effectué en étroite collaboration entre le programme de GCF et le Programme de gestion communautaire de la faune sauvage. La France, attirant l'attention sur les défis qui doivent être surmontés pour réduire la fragmentation dans les approches en matière de forêts aux

niveaux politique et institutionnel, a indiqué que la Conférence Rio+20 devrait être une occasion de faire figurer l'approche Forêts-Plus à l'agenda.

Le Mexique a mis l'accent sur les initiatives nationales pour améliorer la GDF et pour surmonter les défis intersectoriels, incluant: le «Programme pour les arbres», qui englobe les activités forestières durables, les activités de reboisement, un fonds pour la foresterie; la distribution des incitations au niveau communautaire; le renforcement des capacités; et les réformes juridiques pour reconnaître la propriété foncière aux communautés.

L'Australie a souligné la nouvelle législation pour restreindre l'importation de bois issu de coupes illégales comme un outil fondamental pour soutenir la GDF, et elle a mis l'accent sur les programmes de renforcement des capacités afin de promouvoir la GDF.

Le délégué des Pays-Bas a indiqué que les liens entre les forêts et de nombreuses autres questions constituent autant les forces que les faiblesses des forêts, car il est nécessaire de regarder au-delà des forêts pour concrétiser la GDF. Il a accueilli avec satisfaction le concept de «Forêts-Plus» comme une approche englobant la complexité intersectorielle et interinstitutionnelle des forêts.

Le Tchad a décrit les différents types de forêts représentés dans son pays, en mettant l'accent sur la place importante qu'occupe le bois dans l'économie nationale et dans les moyens de subsistance des populations.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom des Fidji, du Samoa et des îles Salomon, a attiré l'attention sur le défi de réaliser la GDF dans le cadre de la REDD+. Le représentant a souligné les préoccupations de ces pays concernant l'élévation du niveau de la mer, l'incidence élevée du paludisme, et d'autres conséquences des changements climatiques. En outre, il a noté des initiatives telles que la Stratégie de développement compatible avec le climat (SDCC) en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les politiques forestières strictes et les cadres législatifs dans leurs pays, de même que les efforts déployés en continu en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Fidji pour mettre en œuvre les initiatives d'application des lois forestières et de la gouvernance (FLEG).

L'Union internationale des organisations de recherche forestière (UIORF) a souligné la nécessité de passer d'un focus sur les forêts au concept de «Forêts-Plus». Le représentant a déclaré que les arrangements de gouvernance tendent à simplifier la complexité des problèmes relatifs aux forêts, manquent de coordination et ne parviennent pas à établir le lien entre la négociation de haut niveau et les activités au niveau des projets. Il a indiqué que «Forêts-Plus» sera fondé sur une meilleure compréhension des intérêts des acteurs, et des promesses d'engagement politique avec une nouvelle emphase sur la coordination à travers l'apprentissage politique.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) a souligné que l'élaboration de politiques forestières est un processus complexe faisant intervenir de nombreux acteurs, en notant qu'un manque de synergies a comme conséquence des coûts de transaction plus élevés. Le représentant a mis l'accent sur le fait que les pays européens ont entamé des discussions concernant la possibilité de négocier une convention sur la protection des forêts d'Europe.

**LES FORÊTS & RIO+20:** Daniel Reifsnyder, Sous-secrétaire adjoint, Département d'État des États-Unis, a animé la Table ronde sur les forêts et Rio+20. Notant que le but de la

Table ronde était de discuter du rôle des forêts dans l'agenda plus général du développement durable, il a invité les participants à se concentrer sur: les succès notables enregistrés dans la conservation des forêts et dans l'augmentation de la contribution des forêts au développement durable depuis le Sommet de Rio de 1992; les principaux défis et obstacles rencontrés dans la GDF identifiés depuis; et les mesures requises pour s'assurer que les forêts restent saines et contribuent au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté.

Le Sous-secrétaire général Sha Zukang, Secrétaire général de la Conférence Rio+20, a invité les délégués à examiner, entre autres: les lacunes dans la mise en œuvre de la GDF, et les défis nouveaux et émergents; comment employer Rio+20 pour souligner le lien entre une approche à la GDF centrée sur les populations et une économie verte; et le cadre international existant sur les forêts.

En ce qui a trait aux progrès réalisés en matière de GDF depuis 1992, bon nombre de pays ont décrit les efforts nationaux pour promouvoir la GDF, notamment des efforts massifs de reboisement et de restauration des terres, des programmes de PSE, et l'inclusion des communautés locales et marginalisées dans la gestion, la planification, et/ou le partage des avantages des forêts.

Concernant les défis auxquels la GDF est confrontée, l'Iran a souligné le besoin de développer une meilleure coordination politique et collaboration intersectorielle entre les agences compétentes. L'Allemagne a indiqué que les intérêts économiques à court terme sont une des causes principales de la dégradation et la conversion des forêts et la pauvreté, et a demandé une planification économique des forêts à long terme. L'Égypte a indiqué que le financement limité est un obstacle important au développement durable, y compris à la GDF. Avec l'Iran, le Congo, le Nicaragua, le Kenya, le Sénégal et beaucoup d'autres, il a souligné la nécessité de transférer des technologies écologiquement rationnelles et de nouveaux fonds aux pays en développement pour promouvoir la GDF. Le Congo et le Costa Rica ont accueilli avec satisfaction la REDD+ comme apportant de nouvelles occasions de capter des ressources financières pour la GDF, mais le Congo a averti que le financement de la REDD+ ne doit pas être utilisé comme un droit de polluer. Le Nicaragua a souligné le besoin de mettre en place des mécanismes qui soutiennent les petites et moyennes entreprises, les peuples autochtones et les communautés locales dans les pays les moins avancés.

En ce qui concerne l'économie verte, la Malaisie a attiré l'attention sur le fait que le concept ne devrait pas remplacer le cadre du développement durable, mais devrait plutôt y être intégré. Avec le Chili, il a mis en garde contre le recours à l'économie verte pour imposer de nouvelles barrières commerciales. Le Chili a indiqué qu'une économie verte devrait promouvoir de nouveaux investissements qui bénéficient à l'environnement, créent de l'emploi et favorisent les technologies vertes. La Grande-Bretagne a indiqué que les forêts sont «l'économie», verte ou pas, pour 1,6 milliard de personnes. La Finlande a indiqué qu'elle conçoit l'économie verte comme un développement qui offre une alternative aux économies basées sur le carbone, soulignant qu'elle peut apporter d'importantes contributions à l'élimination de la pauvreté et à l'égalité entre les sexes, à travers l'amélioration des moyens de subsistance et en fournissant des opportunités d'emploi, particulièrement dans les milieux ruraux.

Le Congo, le Togo, le Kazakhstan, le Kenya et d'autres ont décrit les efforts qu'ils ont déployés pour rendre leur économie nationale plus verte. La République de Corée a indiqué que son adoption d'un paradigme de croissance verte, caractérisé par une faible consommation en carbone, a créé de nouveaux emplois et a favorisé la conservation de la forêt et de la biodiversité. Le représentant a offert de continuer à soutenir les efforts de réhabilitation de la forêt et de croissance verte dans les pays en développement, notamment à travers l'Institut mondial de la croissance verte. Le Japon a mis l'accent sur le rôle que jouent les forêts plantées dans la multiplication des emplois et la promotion d'une économie verte, à faible teneur en carbone.

La Malaisie a indiqué que les primes de marché pour les produits ligneux verts sont une incitation majeure à la promotion de la GDF, et elle a réclamé des politiques gouvernementales d'approvisionnement qui accordent la priorité aux produits issus de forêts gérées de façon durable. La Slovaquie a indiqué que les politiques publiques d'approvisionnement, dans certaines régions, telles que l'Europe, ont pu aider à la transition vers une économie verte. Le Canada a attiré l'attention sur la science, l'innovation et les partenariats pour réaliser une GDF dans une économie verte. La Suède a indiqué plusieurs éléments requis pour que la GDF devienne le principal moteur d'une économie verte: la garantie des droits fonciers, la bonne gouvernance, la transparence, la participation publique et la sensibilisation.

Le Gabon a mis l'accent sur les défis d'une économie verte, incluant entre autres: de développer des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés; d'assurer qu'elle contribue à l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement; et de s'assurer que les pays en développement aient des avantages comparatifs au sein d'une économie verte.

L'Allemagne a approuvé les mécanismes permettant la reconnaissance des produits verts par les consommateurs, y compris les systèmes de certification pour les produits forestiers verts, la biomasse et le bois issu de coupes légales.

Concernant le cadre institutionnel en matière de forêts, bon nombre de pays ont souligné leurs efforts pour mettre en œuvre l'Instrument concernant les forêts et réaliser les OEF. Relevant qu'elle approuvait pleinement les travaux du FNUF, la Suisse a encouragé un examen visant à savoir si le FNUF: possède le pouvoir et la crédibilité pour fournir la politique intégrale requise; est en mesure de fournir des orientations à d'autres processus et conventions; et permet aux ministres et aux agences de mieux coordonner les questions liées aux forêts à travers les secteurs appropriés. Le Liechtenstein a indiqué que le FNUF est dans une position unique pour faire avancer le rôle des forêts dans le développement durable et la création d'une économie verte dans le cadre de la Conférence Rio+20, et il a suggéré qu'une Déclaration ministérielle, l'Instrument concernant les forêts et les OEF pourraient être des contributions clés à la Conférence. La Chine a indiqué que Rio+20 devrait envoyer le message clair qu'un instrument juridiquement contraignant sur les forêts est nécessaire. L'Algérie a soutenu un accord juridiquement contraignant, relevant que son succès exigera des ressources financières et techniques adéquates.

Concernant les résultats attendus de Rio+20, le Kazakhstan a suggéré d'inviter les jeunes à maintenir ou améliorer les écosystèmes forestiers, et il a demandé une augmentation de la couverture forestière dans tous les pays, alors que la Pologne a émis l'espoir que Rio+20 fasse davantage référence aux forêts

que le Sommet de 1992. L'Algérie a indiqué que la Conférence Rio+20 devrait créer un nouveau cadre de coopération, qui tienne compte des spécificités nationales et régionales, en notant que beaucoup de PFCF se trouvent en Afrique et doivent faire face au problème de la désertification.

**PANEL DU PCF:** Un dialogue de haut niveau avec les chefs des organisations membres du PCF a eu lieu jeudi après-midi le 3 février. Le Secrétaire général adjoint, Sha Zukang, a animé la session, en soulignant les trois thèmes qui seraient abordés: comment promouvoir au mieux Forêts 2011; comment encourager le financement des forêts et la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et ainsi que la réalisation des OEF; et comment faire en sorte que les forêts jouent un rôle important à la Conférence Rio+20.

Le Président du PCF, Eduardo Rojas-Briales, a attiré l'attention sur le fait que Forêts 2011 a créé un nouvel élan et a intensifié le focus sur la promotion continue et la sensibilisation à la situation critique des forêts, soulignant la nécessité d'aller au-delà des sphères traditionnelles des membres du PCF à cet égard.

Helen Clark, Administratrice, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a noté que le fait de soutenir les forêts du monde va de pair avec la mission du PNUD de faire progresser le développement durable. Elle a souligné le travail du PNUD sur les forêts, y compris la collaboration avec le programme REDD des Nations Unies pour améliorer la capacité des pays et avec le FEM pour appuyer la mise en œuvre de projets. Julia Martin-Lefevre, Directrice générale, UICN, a dit que l'UICN prévoit d'ouvrir un portail Internet consacré à Forêts 2011, de recourir aux plates-formes de réseaux sociaux pour mettre de l'avant le message de Forêts 2011, et d'accueillir des événements de haut niveau liés aux forêts.

Frances Seymour, Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), a signalé le lancement d'un nouveau programme de recherche collaborative sur la forêt, les arbres et l'agroforesterie pour aligner le travail de l'organisation avec les besoins d'autres organisations. Elle a souligné que le CIFOR organisera également un certain nombre d'événements au cours de l'année, y compris sur la gouvernance des forêts et les forêts en zones arides. Dennis Garrity, Centre mondial de l'agroforesterie (ICRAF), a déclaré que Forêts 2011 offre l'occasion de souligner l'importance de l'agroforesterie et de la gestion durable des paysages, et d'utiliser ces outils pour réduire la pauvreté et lutter contre les changements climatiques.

Niels Koch, UIORF, a noté l'adoption d'une nouvelle stratégie avec six thèmes liés à Forêts 2011, y compris les forêts au service des populations, les changements climatiques, la bioénergie, et les ressources de l'avenir. Il a noté qu'en fournissant aux décideurs politiques des données fiables, des politiques et des évaluations améliorées peuvent être mises en œuvre.

La Directrice du FNUF, Jan McAlpine, a attiré l'attention sur la collaboration entre les membres du PCF pour aborder l'éventail des questions auxquelles les forêts font face. Elle a souligné que les membres devraient faire progresser la vision à «360-degrés» des forêts, en mettant l'accent sur l'exemple du lancement d'un projet de restauration du paysage au Rwanda.

Gustavo Fonseca, FEM, a déclaré que le PCF s'est montré novateur dans le domaine du conseil technique et des décisions relatives aux forêts. Il a mis l'accent sur la création d'un

programme pour financer des projets de GDF et du mécanisme REDD+, et il continuera à s'engager activement dans le processus de facilitation du FNUF et au sein de l'AHEG.

Gerhard Dieterle, Banque mondiale, a relevé le soutien continu de l'Institution en faveur de la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts. Il a déclaré que l'architecture internationale de financement des forêts est considérablement complexe, et il a déploré que les pays en développement n'aient pas nécessairement les capacités d'y faire face.

Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif, CLD, a mis l'accent sur l'importance des forêts en zones arides, en déplorant qu'elle ne soit toujours pas reconnue. Il a réclamé un accroissement des investissements pour empêcher et inverser la tendance à la dégradation des terres, des politiques et des programmes de PSE, et de s'orienter vers la fixation des objectifs pour Rio+20.

Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif, CDB, a souligné l'importance des résultats de la CdP 9 de la CDB, déclarant qu'ils sont pertinents pour les forêts, puisqu'elles abritent 80% de la biodiversité terrestre.

Eduardo Rojas-Briales, FAO, a appelé à créer un mouvement politique pour assurer la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts, notant que le principal défi est de mettre un terme à la perte de couvert forestier. Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif, Organisation internationale des bois tropicaux, a relevé que des progrès concrets ont été réalisés en matière de préservation des forêts, en dépit de l'absence d'un instrument juridiquement contraignant sur les forêts. Il a décrit les programmes thématiques de l'OIBT pour assurer la conservation des forêts.

Ibrahim Thiaw, Programme des Nations Unies pour l'environnement, a indiqué que les forêts sont la base d'une économie verte et a demandé qu'une attention particulière soit apportée aux droits fonciers des communautés rurales et des agriculteurs. Il a invité les membres du PCF à fournir une assistance technique pour assurer un rôle central aux forêts lors de Rio+20.

Dans un message vidéo, Christiana Figueres, Secrétaire exécutive, CCNUCC, a noté l'importance du PCF dans le partage et la diffusion des informations, déclarant que ceci assurera la prééminence des forêts dans l'agenda du développement.

Sandra Bessudo Lion, Haute conseillère pour la politique environnementale, la biodiversité, l'eau et le changement climatique, Colombie, a indiqué que son pays avait attribué une importance particulière aux ressources naturelles dans l'agenda du développement, en soulignant que le PCF est important pour diffuser des approches originales pour un financement et des modalités novateurs pour les forêts.

**DÉCLARATION MINISTÉRIELLE:** Le jeudi 3 février, les délégués ont adopté la Déclaration ministérielle du Segment de haut niveau de la FNUF9 à l'occasion du lancement de Forêts 2011. Après l'adoption de la Déclaration, le Mexique a indiqué qu'elle aidera à renforcer l'engagement de la communauté internationale en faveur des forêts, en particulier leur contribution à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, et à la conservation de la biodiversité. Soulignant qu'elle avait soutenu l'adoption de la Déclaration dans un esprit de compromis, le représentant de la Bolivie a déploré que le texte ne reflète pas nombre de priorités de son pays, notamment un engagement fort envers un fonds volontaire

mondial pour les forêts, ou des références aux principaux instruments internationaux concernant les peuples autochtones. L'UE a indiqué que la Déclaration était une bonne base pour les travaux à mener collectivement, et elle s'est engagée à traduire ses engagements en actions, notamment, en augmentant la coopération internationale pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui y est lié, et en renforçant le rôle des forêts dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, dans la conservation de la biodiversité et dans la lutte contre la désertification.

La Colombie a souligné la décision de la CCNUCC sur la REDD+ à Cancún comme une réalisation historique pour la conservation et le financement des forêts. Le Pérou a mis l'accent sur l'importance des liens qui existent avec les changements climatiques et la biodiversité, alors que la République de Corée soulignait les liens avec la désertification et la prochaine CdP de la CLD en Corée. Le Japon, les É.-U. et d'autres ont remercié le Bureau et le Secrétariat pour leur dur labeur.

**Résultats:** Dans la Déclaration ministérielle du Segment de haut niveau de la FNUF9, à l'occasion du lancement de Forêts 2011, les ministres réunis à la FNUF9:

- soulignent que les forêts font partie intégrante de l'environnement mondial et du bien-être humain;
- accueillent avec satisfaction Forêts 2011 comme une occasion unique de sensibiliser l'opinion sur les questions forestières et de renforcer l'engagement et l'action politiques pour parvenir à une GDF dans le monde entier;
- soulignent le rôle essentiel joué par tous les types de forêts et les arbres pour relever les défis mondiaux liés, entre autres, à l'élimination de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à l'eau, aux changements climatiques, à la désertification, à la biodiversité et aux catastrophes naturelles;
- reconnaissent le rôle crucial que jouent les populations locales dans la concrétisation de la GDF;
- s'inquiètent considérablement que 13 millions d'hectares de forêts continuent à disparaître chaque année et jugent nécessaire d'inverser cette tendance;
- réaffirment l'importance de l'Instrument concernant les forêts; et
- reconnaissent le rôle essentiel joué par le FNUF dans les questions liées aux forêts pour réaliser la GDF.

Avec ces points à l'esprit, les ministres s'engagent à, entre autres:

- améliorer les moyens de subsistance des personnes et des communautés, en particulier dans les pays en développement et dans les pays à économie en transition (PET), en créant les conditions requises pour la GDF, notamment en renforçant la coopération en matière de financement, de transfert de technologies écologiquement rationnelles, de renforcement des capacités et de gouvernance, en soutenant la sécurité du régime foncier, la prise de décision participative et le partage des avantages, conformément aux législations et priorités nationales;
- élaborer des politiques qui intègrent la GDF dans les programmes de développement;
- accélérer la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et les efforts pour réaliser les OEF à tous les niveaux;
- prendre une décision significative sur le financement lors de la FNUF10 en 2013;

- prendre des mesures immédiates pour la mise en œuvre des questions relatives aux forêts agréées lors de la Réunion plénière de haut niveau de l'AGNU sur les OMD qui a eu lieu en 2010;
- travailler avec les trois conseils d'administration des Conventions de Rio et les autres organisations pertinentes pour intégrer la GDF dans leurs stratégies et programmes;
- contribuer à la Conférence Rio+20 en mettant l'accent sur les avantages économiques, sociaux et environnementaux des forêts, ainsi que sur les contributions de la GDF aux thèmes et à la réalisation des objectifs de cette Conférence;
- inviter Rio+20 à examiner la Déclaration ministérielle; et
- convenir de se réunir lors de la FNUF11 en 2015 pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation de ces engagements et l'efficacité de l'Instrument concernant les forêts.

### DIALOGUE MULTIPARTITE

Le mercredi 26 janvier, la Directrice McAlpine a présenté la note du Secrétariat sur les dialogues multipartites (E/CN.18/2011/9) et trois documents de synthèse préparés par les Grands groupes sur les trois sous thèmes de la FNUF9 (E/CN.18/2011/9/Add.1, /Add.2 et /Add.3). Elle a félicité les Grands groupes pour la préparation de documents de synthèse communs sur chaque thème, ce qui, a-t-elle déclaré, était sans précédent.

Les femmes ont déclaré que le développement social est un préalable à la GDF, et ont souligné la nécessité: de sécuriser le droit foncier pour garantir l'engagement à long terme des communautés en faveur de la GDF; de renforcer en continu les capacités des communautés marginalisées; d'accorder une plus grande attention aux femmes dans la prise des décisions; et d'établir des relations entre les groupes marginalisés pour présenter des positions communes aux gouvernements.

La Communauté scientifique et technologique a fait une présentation sur les forêts et les cultures, soulignant que les forêts tropicales continuent à disparaître en dépit de nombreux efforts déployés et exemples de succès en matière de GDF, ceci parce-que la dimension socioculturelle du développement durable a été considérablement négligée. Le représentant a recommandé, entre autres, que: les gouvernements nationaux documentent les ST en partenariat avec les détenteurs de ST, en ayant recours à des pratiques éthiques appropriées; la communauté scientifique comble les lacunes entre la science traditionnelle et la science moderne et développent des indicateurs liés aux ST pour la GDF; et la communauté internationale développe un système légal pour protéger les ST liés aux forêts et pour mettre un frein à la bio-piraterie.

Les Agriculteurs et les petits propriétaires forestiers ont présenté un programme de foresterie communautaire mené au Népal, notant que la GCF contribue à restaurer les terres dégradées et à conserver la biodiversité. Le représentant a souligné les éléments clés de la mise en œuvre de la GCF, y compris la liberté d'association et l'autonomisation des communautés locales, de même que l'importance de leur fournir des outils de promotion pour négocier avec les gouvernements. Notant qu'un pourcentage élevé des forêts du monde est géré par les communautés et les peuples autochtones, il a exhorté les gouvernements «à mettre les derniers en première place» notamment en: sécurisant les droits fonciers et pourvoyant au renforcement des capacités, au transfert de technologie et à l'accès aux services du marché pour les communautés.

Le Népal a souligné, entre autres: que la reconnaissance des droits coutumiers a joué un rôle essentiel dans la réussite des expériences nationales en matière de GCF; une initiative actuelle pour promouvoir les produits forestiers non ligneux, tels que les médicaments traditionnels et les plantes aromatiques, à l'aide de partenariats communautaires; et la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités dans les communautés locales. Le Suriname a indiqué que la coordination des Grands groupes devrait être améliorée aux niveaux régional et mondial. L'Autriche a noté que l'implication des Grands groupes dans la gestion des forêts fournit des résultats positifs à long terme et elle a déclaré que la question des «forêts au service des populations» est un concept en évolution qui doit être revu de façon récurrente dans les fora appropriés. Se fondant sur des initiatives nationales actuelles, la Turquie a souligné que les outils appropriés utilisés pour augmenter la participation des communautés dans la gestion des forêts incluent la promotion: de la participation, des coopératives, des réglementations nationales adéquates, des fonds, et des possibilités de crédits et d'emploi, y compris dans l'exploitation.

L'Albanie a noté que 45% de ses forêts qui étaient autrefois propriété de l'État ont été transférées aux communautés locales. Le représentant a déclaré que le processus a nécessité la légalisation et la participation des associations d'utilisateurs des forêts et, alors que les avantages revenaient aux communautés locales, les responsabilités étaient partagées avec l'État en raison des capacités limitées des communautés locales. Il a noté que le département des forêts entreprend maintenant des activités de renforcement des capacités pour aider à assurer la GDF.

L'Argentine a mis l'accent sur l'importance du Protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation, notant qu'il définit des mécanismes pour le partage approprié des avantages, avec le consentement préalable des communautés locales.

Le Guatemala a décrit ses initiatives nationales pour inclure les groupes vulnérables dans les processus liés aux forêts, alors que le délégué du Samoa faisait remarquer que la plupart de ses forêts sont la propriété de communautés. Le Brésil s'est enquis de savoir comment les gouvernements pourraient favoriser les entreprises communautaires. Le Népal a répondu que l'accent devrait être mis sur les micro-entreprises, qui sont plus susceptibles de bénéficier aux pauvres, alors que les ONG demandaient l'examen des mécanismes pour assurer aux communautés locales les bénéfices des ressources forestières qui ont une valeur monétaire. Le Maroc a apporté son soutien aux pays en développement pour qu'ils puissent évaluer la valeur monétaire potentielle des ressources traditionnelles des forêts. La Colombie a souligné le renforcement des capacités et la reconnaissance des droits fonciers coutumiers.

La Communauté scientifique et technologique a noté que des études de cas portant sur les solutions à l'accès et au partage équitable des avantages ont été conduites, mais a averti qu'il n'existe pas qu'une seule solution, chaque pays étant caractérisé par différentes complexités. Les femmes ont déploré qu'en raison de l'absence d'un partage équitable du pouvoir et des capacités, toutes les parties prenantes n'ont pas été entièrement impliquées dans les processus d'établissement de la méthodologie permettant l'accès au, et le partage équitable des, avantages découlant des ressources.

## **RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ET COORDINATION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES**

Le mardi 25 janvier, la Directrice McAlpine a présenté le rapport sur le renforcement de la coopération et la coordination des politiques et des programmes (E/CN.18/2011/10). Notant que la question de la coopération est abordée dans plusieurs documents de fond de la FNUF9, elle a déclaré qu'un rapport indépendant sur la question était largement redondant. Elle a souligné les nouveaux domaines de travail, incluant: les nouveaux liens avec le Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones; l'intégration des questions forestières dans les stratégies postconflit et postdésastre; et le soutien aux Grands groupes pour qu'ils se consultent et coordonnent leurs positions avant la FNUF9 et la première réunion de l'AHEG.

McAlpine, au nom d'Eduardo Rojas-Briales, a présenté un document d'information sur les activités menées par le PCF en 2009 et en 2010 (E/CN.18/2011/11). Elle a souligné une recommandation à l'effet que le FNUF convoque un groupe d'experts pour échanger des informations sur la gamme des biens et des services rendus par les forêts et les arbres en dehors des forêts, en vue de leur examen à la FNUF10.

Bon nombre de pays ont mis l'accent sur les résultats positifs des initiatives régionales: le Brésil a attiré l'attention sur son Programme d'aires protégées amazoniennes; la Turquie a fait état d'un projet régional pour développer une politique d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des forêts; et le Sénégal a souligné un projet transnational soutenu par le FEM, la FAO et l'UE. Notant les défis que les changements climatiques peuvent poser pour les pays, en termes de conservation de la couverture forestière, la Jordanie a suggéré l'établissement d'un réseau de données pour permettre l'échange d'informations entre les pays faisant face à des défis climatiques semblables.

S'agissant des projets de directives concernant les initiatives menées sous la conduite des pays, des organisations, des régions et des Grands groupes en appui au FNUF, annexés au rapport sur le renforcement de la coopération et la coordination des politiques et des programmes, l'UE, soutenue par le Canada et le Japon, a indiqué que les directives devraient être flexibles. Le Canada a ajouté que les directives ne devraient pas être prescriptives, et a suggéré un libellé sur la nature volontaire des rapports sur le coût de telles initiatives.

L'UE a souligné, entre autres, la nécessité: de renforcer la collaboration parmi des membres du PCF; d'identifier les principaux indicateurs qualitatifs de la GDF; et d'amplifier la participation et la collaboration des parties prenantes pour mettre en œuvre le Programme de travail pluriannuel (PTPA) du FNUF et l'Instrument concernant les forêts.

La Suisse, soutenue par les É.-U. et le Canada, a suggéré que le Secrétariat prépare une projection et un plan d'affaire pour l'affectation des fonds alloués aux initiatives menées sous la conduite des pays, pour avoir une compréhension complète du plan de travail et du budget du FNUF, les É.-U. ont ajouté que cette information pourrait être utile pour attirer des financements.

McAlpine a noté que le Fonds d'affectation spéciale est de nature volontaire et est un véhicule pour reconnaître le soutien des pays aux activités du FNUF. Elle a également expliqué la façon dont ces activités sont définies, de même que la gestion générale des autres fonds pour le fonctionnement du FNUF.

## **MOYENS DE MISE EN ŒUVRE**

La Directrice McAlpine a présenté ce point en séance plénière le lundi 24 janvier (E/CN.18/2011/12). McAlpine a rappelé la résolution adoptée par le Forum lors de la session extraordinaire de la FNUF9, qui définit un plan par étapes pour résoudre la question du financement de la GDF à la FNUF10, comprenant un processus de facilitation et un AHEG qui s'est réuni avant la FNUF9 et se réunira à nouveau avant la FNUF10. Elle a exhorté les États membres à: fournir de nouvelles orientations à l'AHEG pour parvenir à une meilleure compréhension des opportunités et des obstacles intersectoriels et interinstitutionnels associés au financement des forêts; fournir un appui financier et en nature additionnel pour mettre en œuvre les activités de ce point; et prendre une décision ferme quant aux activités intersessions concernant le financement des forêts.

Le rapport de l'AHEG-1 (E/CN.18/2011/13) a été présenté par ses coprésidents, Jan Heino (Finlande) et Macharia Kamau (Kenya). Le coprésident Heino a indiqué que les travaux intersessions résultant de la session extraordinaire de la FNUF9 fournissent un espace politique pour préparer le terrain à un accord sur le financement des forêts à la FNUF10. Le coprésident Kamau a indiqué que les défis posés par l'architecture du financement des forêts demeurent complexes, et qu'il faudrait renforcer l'action pour améliorer les mécanismes financiers, la coordination des efforts consentis et l'accès aux ressources existantes. Il a souligné la nécessité d'un processus intersessions solide avec la pleine participation des gouvernements et des membres du PCF, visant entre autres à: combler le manque d'informations sur le financement des forêts; évaluer les options possibles concernant l'architecture du mécanisme de financement des forêts en vue d'un examen par l'AHEG-2; et travailler sur les implications de la REDD+, du Fonds vert créé dans l'Accord de Cancún et des autres ressources existantes dans un contexte plus large du financement des forêts.

L'Argentine, au nom du G-77/Chine, a observé que la mise en œuvre est déterminante pour les pays en développement, mais elle a souligné l'importance de trouver un équilibre entre les engagements internationaux et les ressources disponibles pour les tenir.

La Chine a noté que le secteur mondial des forêts dispose de nouvelles ressources financières, comme la REDD+ dans le secteur des changements climatiques, mais elle a averti que ces avancées ne sont pas suffisantes pour soutenir la GDF. Elle a déclaré que le FNUF devrait être l'organe de coordination du financement des forêts. Le représentant des É.-U. a demandé un engagement de la part du PCF et de son Groupe consultatif sur le financement, au sein de ces discussions. La Suisse a demandé l'adoption d'une vision des forêts à 360 degrés et que les zones subhumides et arides soient davantage prises en considération dans ce processus.

L'UE a appelé à une résolution procédurale de la FNUF9 concernant les travaux à mener en 2011 et en 2012 se fondant sur l'évaluation des implications des programmes et des budgets, incluant: une invitation aux membres du PCF et à son Groupe consultatif sur le financement à soutenir les préparatifs de l'AHEG-2; et l'identification des synergies avec des processus parallèles des membres du PCF.

La Directrice McAlpine a déclaré que la participation des membres du PCF à ces discussions était volontaire et qu'elle exigera des ressources additionnelles.

**Résultats:** Vendredi après-midi, le 4 février, en séance plénière, les délégués ont adopté la Résolution omnibus (récapitulée ci-après), y compris une section sur les moyens de mise en œuvre, appelant notamment à: soumettre les soumissions substantives d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2012; inviter les membres du PCF à accueillir une initiative conduite par les organisations visant à appuyer les travaux du Forum sur le financement des forêts; et aux membres de collaborer aux préparatifs de l'AHEG-2.

#### **FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DU FORUM**

Le lundi 24 janvier, la Directrice McAlpine a présenté une vue d'ensemble du Fonds d'affectation spéciale du Forum (E/CN.18/2011/14), précisant que, en dépit de l'augmentation du budget et des engagements pour 2011-2012, les restrictions budgétaires demeurent.

**Résultats:** Le vendredi 4 février, les délégués ont adopté la Résolution omnibus (récapitulée ci-après), encourageant les donateurs à augmenter leur support pour les voyages, en particulier lors de la FNUF10 et de l'AHEG-2.

#### **RÉSOLUTION OMNIBUS**

Lundi matin, le 31 janvier, en séance plénière, les délégués ont reçu des copies d'un projet de Résolution omnibus préparé par le Bureau le vendredi 28 janvier, sur la base des interventions faites par les délégués au cours de la première semaine de la FNUF9. Le lundi 31 janvier dans l'après-midi et le mardi 1<sup>er</sup> février, le projet de Résolution omnibus soumis par le Bureau a été discuté au sein du WGII, les pays proposant des amendements au texte. Au cours de la première lecture, la Colombie, avec le Venezuela, a demandé à remplacer les références à «l'Instrument concernant les forêts» par «l'Instrument non juridiquement contraignant concernant tous les types de forêts», dans tout le document.

Mercredi soir, le 2 février, les délégués ont terminé le premier examen du projet de résolution et ont procédé à une seconde lecture du texte au complet. Les pays ont convenu de demander au Bureau, avec l'appui du Secrétariat, d'examiner toutes les propositions déjà incluses et de rationaliser le texte. Le jeudi 3 février, les délégués réunis au sein du WGII ont accueilli favorablement le texte rationalisé. Pour une question d'efficacité, le coprésident Dieng a proposé, et les délégués ont accepté, de diviser le GT en deux petits groupes; l'un d'eux aborderait l'article sur les moyens de mise en œuvre, et l'autre traiterait des autres articles figurant dans le texte. Les deux sous-groupes ont entamé leurs discussions, mais sur une requête du G-77/Chine, ils ont décidé de se réunir en un seul groupe peu après pour finaliser le texte de la Résolution omnibus.

**Texte du préambule:** Les discussions ont porté sur la question d'inclure des références aux instruments pertinents relatifs aux forêts. L'UE, demandant que le texte du préambule soit rationalisé avec le texte opérationnel, a proposé la suppression de plusieurs paragraphes du préambule, alors que le Groupe africain soutenait l'inclusion de références à, entre autres, la Déclaration de Rio, Action 21, et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Cuba a suggéré, avec le Groupe africain et d'autres pays en développement, d'inclure une référence à la décision de la session extraordinaire de la FNUF9 concernant la création d'un fonds mondial pour les forêts à examiner par la FNUF10 en vue de son adoption. Le Canada a suggéré d'utiliser le libellé déjà arrêté. Le jeudi 3 février, la Bolivie a indiqué qu'elle ne pourrait pas s'accommoder de la référence à la CdP 16 de la CCNUCC, alors que le Mexique et d'autres

pays soutenaient son maintien. La Bolivie a suggéré d'inclure une note de bas de page dans le texte de la Résolution pour rendre compte de ses préoccupations, si la référence devait être maintenue. Bon nombre de pays s'y sont opposés, certains arguant que les préoccupations de la Bolivie pourraient être convenablement reflétées dans le rapport final de la FNUF9. Comme le désaccord persistait, la session a été suspendue et la question est demeurée en suspens. Après les débats qui ont duré toute la journée le vendredi, les délégués sont parvenus à un accord consistant à garder les références à la CdP 16 de la CCNUCC.

**Les forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté:** Les questions controversées qui ont été débattues incluaient: les références aux communautés autochtones et autres communautés tributaires des forêts, la question de savoir s'il faut fournir ou mobiliser des fonds, et comment aborder la question des régimes et des droits fonciers.

La Bolivie a suggéré d'inclure une référence aux peuples autochtones en tant que communautés particulières dépendantes des forêts, qui devraient être prises en compte pour recevoir des financements et des droits fonciers à long terme, alors que le Groupe africain incluait des références aux femmes et aux jeunes. Les délégués se sont penchés sur le texte invitant le processus intersessions de l'AHEG et le PCF à simplifier les procédures pour, entre autres, accéder aux ressources et mobiliser des ressources financières nouvelles et additionnelles, afin de renforcer les capacités et de transférer des technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement pour soutenir leurs efforts visant à améliorer la GCF. La Bolivie, avec le Venezuela, a suggéré que les ressources soient fournies, plutôt que mobilisées. Le Canada a proposé que l'AHEG et le PCF suggèrent des manières de simplifier les procédures d'accès aux ressources. Le Brésil a soutenu la référence aux ressources de toutes provenances et, avec Cuba, il a suggéré d'inclure une référence aux efforts nationaux en matière de GDF, qui devraient être soutenus. L'UE, les É.-U. et le Japon ont appuyé la suppression du paragraphe entier. Finalement, ce texte a été fusionné avec d'autres paragraphes, invitant notamment les États membres, les membres du PCF et d'autres parties prenantes à explorer les possibilités d'un environnement politique favorable pour attirer les investissements à long terme et le financement pour la GDF.

Concernant les efforts du PCF pour analyser les informations sur la contribution des forêts aux moyens durables de subsistance, la Bolivie a suggéré de recueillir des informations sur les valeurs multiples des forêts pour le bon fonctionnement et l'intégrité de notre Terre Mère, plutôt que des informations sur les forêts et le développement économique. Relevant que le thème de la FNUF10 «Les forêts et le développement économique» avait été précédemment convenu par le Forum, la Nouvelle-Zélande, le Venezuela et les É.-U. ont soutenu le maintien de la référence au thème de la FNUF10. Le Groupe africain a appuyé l'inclusion d'informations sur les arbres en dehors des forêts et sur la protection des écosystèmes vulnérables et fragiles. Finalement, les délégués ont convenu d'examiner les activités visant à partager les informations et les expériences en matière de méthodologies d'évaluation des forêts, pour mieux refléter la pleine valeur des écosystèmes forestiers et des arbres en dehors des forêts afin d'enrichir les débats à la FNUF10.



En ce qui concerne le texte encourageant les États à établir des garanties et des directives pour promouvoir les multiples valeurs des forêts et la juste distribution des avantages provenant des forêts, notamment dans le cadre des initiatives naissantes telles que la REDD+, la Bolivie, avec le Groupe africain, a suggéré que la référence aux «initiatives, telles que la REDD+» soit supprimée. La Malaisie a indiqué que la distribution des avantages tirés des forêts devrait être effectuée conformément à la législation nationale et aux accords internationaux, alors que l'UE soutenait de se référer aux activités de la REDD+, notant les directives et les garanties figurant dans les Accords de Cancún. Finalement, ce texte a été supprimé. Des références au processus intersessions ont également été déplacées vers des sections traitant des moyens de mise en œuvre et de Forêts 2011.

**Évaluation des progrès:** Les questions controversées incluaient les modalités de préparation des rapports sur la GDF par les États membres en vue de la FNUF10.

Concernant le texte traitant des rapports nationaux volontaires pour la FNUF10, consacrée au thème des forêts et du développement économique, le délégué des É.-U. a suggéré de faire référence à un rapport national volontaire «simple» et il a souligné la pertinence d'adopter un format rationalisé. La Bolivie a suggéré de concentrer les rapports sur la réalisation des OEF, en adoptant une approche plus holistique. En ce qui concerne un paragraphe encourageant les pays donateurs et d'autres pays à faire des contributions financières volontaires au Fonds d'affectation spéciale du Forum pour permettre au Secrétariat et au Fonds des programmes forestiers nationaux (PFN) d'apporter une assistance aux programmes de formation pour préparer les rapports volontaires, le Japon, soutenu par le Canada, a suggéré de supprimer la référence au Fonds des PFN. L'UE a indiqué que les activités à entreprendre dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale du Forum devaient être prioritaires.

S'agissant du paragraphe invitant le Secrétariat à préparer, en consultation avec le PCF, une évaluation équilibrée de chacun des quatre OEF pour la FNUF10, le Groupe africain a soutenu l'idée d'ajouter que ceci devrait être réalisé en consultation avec les États membres. Le délégué des É.-U., appuyé par l'UE, a noté que cette question avait déjà été abordée. Finalement, les délégués ont convenu que les rapports nationaux volontaires simples pour la FNUF10 se concentreront sur la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et un rapport équilibré sur les OEF et inviteront le Secrétariat à développer un format de rapport rationalisé, en consultation avec d'autres membres du PCF.

**Coopération régionale:** L'UE a suggéré, et les délégués ont accepté, d'incorporer un examen des processus sous-régionaux, de même que la reconnaissance de la valeur du dialogue et de la coopération régionale et sous-régionale en matière de forêts. Les délégués ont finalement convenu: d'inviter les organisations régionales et sous-régionales, avec l'aide des membres du PCF, des Grands groupes et d'autres parties prenantes en lien avec les forêts à fournir des informations à la FNUF10.

**Année internationale des forêts:** Les principaux thèmes discutés sous ce point de l'ordre du jour incluaient les activités qui auront lieu au cours de Forêts 2011.

La Bolivie, avec le Venezuela, le Groupe africain et d'autres, a soutenu l'idée d'inclure un paragraphe pour «prier instamment» les États membres et les organisations de tirer profit de Forêts 2011 en tant qu'occasion extraordinaire de mobiliser la volonté politique permettant de combler les lacunes dans la mise en

œuvre de l'Instrument concernant les forêts et dans la réalisation des OEF grâce à l'octroi en urgence de ressources financières, au transfert de technologies écologiquement rationnelles et au renforcement des capacités. Notant que ces questions étaient déjà couvertes dans d'autres sections du texte, le délégué des É.-U. s'y est opposé. Finalement, les délégués ont convenu de prier instamment les États membres de renforcer la volonté politique pour lutter contre les lacunes dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et la réalisation des OEF, notamment en encourageant la coopération internationale sur les moyens de mise en œuvre, entre autres, les stratégies de financement et de mobilisation des ressources, et concernant le transfert de technologies aux pays en développement.

**Renforcement de la coopération:** La question n'était pas sujette à controverse, excepté pour les références à la coopération avec certains secrétariats des Nations Unies identifiés.

L'UE a suggéré d'inclure un paragraphe invitant le Secrétariat du FNUF à coopérer davantage avec le Secrétariat de la CCNUCC et à travailler en relation avec les décisions liées aux forêts prises par la CCNUCC, pour favoriser les synergies avec la GDF. Ce texte a été inclus dans le deuxième projet de Résolution. La Bolivie s'est opposée à ce qu'il soit fait spécifiquement référence au Secrétariat de la CCNUCC, et elle a réclamé des références équilibrées parmi les conventions, suggérant plutôt des références aux Conventions de Rio. Le Mexique et d'autres pays ont soutenu la référence au Secrétariat de la CCNUCC. Après des négociations informelles, les délégués ont convenu de faire référence uniquement aux secrétariats des Conventions de Rio.

**Moyens de mise en œuvre:** Cette question a été abordée du 1<sup>er</sup> au 3 février dans le WGII et lors de consultations informelles facilitées par les coprésidents de l'AHEG-1, Jan Heino (Finlande) et Macharia Kamau (Kenya). Les questions les plus controversées traitaient de la structure de la période intersessions et des activités qui auraient lieu au cours du processus de facilitation, de même que des différences existantes pour certains termes et concepts relatifs à la décision de la session extraordinaire de la FNUF9 (E/CN.18/SS/2009/2).

L'Algérie, s'exprimant au nom du G-77/Chine, a suggéré d'inclure une référence au mandat de la décision de la session extraordinaire de la FNUF9. Les délégués ont finalement convenu de recommander la mise en œuvre de toutes les dispositions de la résolution.

Concernant le texte soulignant la nécessité que les activités intersessions contribuent à l'AHEG-2, le G-77/Chine a proposé: de mettre l'accent sur les activités intersessions visant à préparer l'AHEG-2 et sur ses succès, et d'assurer un support financier pour permettre la pleine participation des pays en développement à ces réunions. Le Japon, avec l'UE, a exprimé des préoccupations concernant les implications financières et a suggéré la suppression du terme «assurer». Le G-77/Chine a indiqué qu'il avait compris que de nombreux pays avaient exprimé la volonté d'avoir une période intersessions efficace, et que des activités préparatoires et des ressources financières seraient requises pour couvrir ces activités. Le délégué des É.-U. a noté que les activités envisagées pour la période intersessions n'impliqueraient pas nécessairement des réunions physiques, mais la plupart du temps des briefings, des consultations bilatérales et d'autres activités exigeant des ressources modestes. L'UE a proposé de faire référence à «ces activités», plutôt qu'à «ces réunions». Mettant l'accent sur le fait que beaucoup de

délégués de pays en développement n'avaient pas pu assister à la FNUF9, faute de soutien financier, le G-77/Chine a indiqué qu'il accepterait la modification si la référence à «s'assurent que des ressources» était maintenue, ce sur quoi les délégations sont finalement parvenues à un accord.

Concernant le texte invitant les gouvernements, les membres du PCF, les organisations et les processus régionaux et des Grands groupes à remettre, avant mars 2012, leurs soumissions substantives sur les options de financement des forêts, y compris un fonds mondial pour les forêts et le renforcement des mécanismes existants et émergents, l'UE et le Canada ont soutenu l'idée de dispenser les membres du PCF de fournir des soumissions. L'UE a souligné que les soumissions devraient aborder les stratégies pour mobiliser des ressources de toutes provenances, entre autres, le renforcement et l'amélioration de l'accès aux fonds. Le G-77/Chine a suggéré d'inclure la nature volontaire du fonds et la performance du processus de facilitation comme points sur lesquels les rapports devraient porter. La Suisse a précisé que cette inclusion rendait le texte moins clair et a suggéré de maintenir le libellé initial dans le deuxième projet de texte du Bureau. Le G-77/Chine a accepté de retirer sa proposition.

**Fonds d'affectation spéciale du Forum:** Concernant le Fonds d'affectation spéciale du Forum, Cuba a proposé d'inclure le texte: rappelant la Décision 58/554 de l'AGNU recommandant de soutenir la participation des pays en développement et des pays à économie en transition pour que les frais de voyage de leurs représentants soient couverts par le Fonds d'affectation spéciale et des allocations journalières (AJ); exprimant des inquiétudes face au fait que les contributions limitées au Fonds d'affectation spéciale ont réduit la participation des délégués des pays en développement à la FNUF9; et recommande aux donateurs et à la communauté internationale de renforcer la participation des pays en développement aux sessions du FNUF. Les délégués ont finalement convenu d'appeler les donateurs internationaux et bilatéraux à mettre en œuvre la décision de l'AGNU et à augmenter leurs contributions pour pourvoir aux AJ, et d'inviter à des contributions volontaires en faveur de la participation des pays en développement et des pays à économie en transition à l'AHEG-2 et à la FNUF10.

**Résultats:** Vendredi après-midi, le 4 février, les délégués se sont rassemblés pour la séance plénière de clôture, où la Résolution de la FNUF9 concernant les forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté a été adoptée par acclamation. La Bolivie a indiqué que, bien qu'elle acceptait l'adoption de la Résolution dans un esprit de compromis, elle s'opposait à un paragraphe rappelant les résultats de la CdP 16 de la CCNUCC, arguant que cette réunion avait transgressé les normes de consensus des Nations Unies. L'UE, le G-77/Chine, les É.-U., le Japon, le Danemark et d'autres se sont félicités de l'adoption de la Résolution, les É.-U. soulignant sa nature non juridiquement contraignante.

La Suisse a accueilli avec satisfaction la Résolution, mais elle a demandé des clarifications concernant: les rapports des pays devant être soumis pour la FNUF10, précisant que ces rapports devraient se concentrer sur le thème de la FNUF10 plutôt que sur la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et la réalisation des OEF; et le programme bisannuel du Secrétariat, demandant qu'il soit envoyé aux points focaux pour information. L'Indonésie a accepté la Résolution, mais

elle a indiqué que l'engagement de renforcer la sécurité des régimes fonciers dans la Résolution devrait être «conforme à la législation, aux politiques et aux priorités nationales», notant que cette formulation figurait déjà dans la Déclaration ministérielle adoptée à la FNUF9.

Le Venezuela a déploré le fait que la résolution n'inclue aucune référence spécifique à, entre autres, l'impact de la diminution de l'APD pour les programmes relatifs aux forêts et le rôle du ST des peuples autochtones dans le développement des politiques forestières. Le Brésil a souligné la contribution des représentants des Grands groupes à la FNUF9, et a annoncé qu'il accueillera un atelier des Grands groupes à Rio de Janeiro, en parallèle avec la Conférence Rio+20 en 2012.

La Résolution omnibus concernant les forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté, déclare que le FNUF, entre autres:

- rappelle l'adoption de la résolution concernant les moyens de mise en œuvre par la session extraordinaire de la FNUF9;
- rappelle le PTPA 2007-2015 du FNUF, y compris les dispositions sur l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et des OEF;
- souligne que la gestion durable de tous les types de forêts est essentielle à la réalisation du développement durable, et que les forêts sont des moyens cruciaux pour éradiquer la pauvreté, réduire la déforestation, mettre un frein à l'érosion de la biodiversité des forêts et à la dégradation des terres, améliorer la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable et à une énergie abordable;
- reconnaît les besoins particuliers, entre autres, des pays les moins avancés (PMA), des PFCF et des petits États insulaires en développement; et
- reconnaît la nécessité d'initiatives nouvelles et émergentes en matière de mécanisme de financement des forêts pour traiter des besoins de tous les types de forêts.

Concernant les **forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté**, le FNUF invite les États membres, les membres du PCF et d'autres acteurs appropriés à, entre autres:

- développer et améliorer un environnement politique favorable pour renforcer la mise en application des lois sur les forêts et la gouvernance des forêts, attirer des investissements à long terme dans la GDF, clarifier et renforcer la sécurité des régimes fonciers et améliorer le partage juste et équitable des avantages avec les peuples autochtones et les communautés locales dépendantes des forêts;
- clarifier et renforcer au besoin, l'accès à l'utilisation des forêts par les peuples autochtones et les communautés locales dépendantes des forêts;
- faciliter le renforcement des capacités dans les pays en développement, entre autres, des peuples autochtones et des communautés locales en matière de GDF;
- davantage développer et mettre en application la restauration des paysages forestiers;
- promouvoir les efforts pour maintenir l'approvisionnement et la qualité de l'eau à partir des forêts;
- incorporer l'éducation en matière de forêt dans les programmes d'études des écoles primaires et secondaires;
- créer des environnements favorables pour promouvoir, entre autres, les partenariats entre communautés et compagnies et les petites et moyennes entreprises forestières dans la GDF et les questions de médecine du travail et de sécurité; et

- examiner les mécanismes de partage d'informations sur les méthodologies d'évaluation des forêts pour mieux refléter toutes les valeurs des forêts.

Le FNUF invite les membres du PCF à, entre autres:

- aider les gouvernements nationaux, les gouvernements locaux et les groupes communautaires, selon ce qu'il convient, dans l'amélioration des capacités de communication et de gestion afin de renforcer la collaboration intersectorielle; et
- analyser les informations sur les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts et des arbres en dehors des forêts.

Concernant l'évaluation des progrès, le FNUF, entre autres:

- décide que l'établissement volontaire de rapports simples pour la FNUF10 se concentrera sur la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et la réalisation des OEF et demande au Secrétariat de développer un format de rapports rationalisé;
- invite les États membres et les membres du PCF à lancer et soutenir des projets pilotes additionnels et à continuer de soutenir les projets existants;
- encourage les pays donateurs, les membres du PCF et d'autres à contribuer au Fonds d'affectation spéciale du Forum pour permettre au Secrétariat d'apporter son soutien dans l'établissement des rapports nationaux volontaires; et
- invite la FAO à examiner comment elle peut incorporer davantage les éléments de l'Instrument concernant les forêts et des OEF dans ses rapports et programme d'évaluation des forêts du monde.

En ce qui a trait à la coopération régionale, le FNUF:

- invite les organisations régionales et sous-régionales à renforcer leurs contributions à la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et de ses OEF;
- invite les organisations régionales et sous-régionales, les Grands groupes et les autres parties prenantes à partager leurs perspectives régionales en matière de mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et de réalisation des OEF lors de la FNUF10; et
- invite le Secrétariat, les membres du PCF et les autres, en parallèle avec les processus régionaux et sous-régionaux, à développer davantage les stratégies de promotion de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

Concernant Forêts 2011, le FNUF, entre autres:

- prie instamment les États membres et les organisations régionales et internationales de tirer profit de Forêts 2011 pour sensibiliser le public sur les valeurs des forêts et les défis auxquels sont confrontées les forêts et les populations qui en sont dépendantes, et de renforcer la volonté politique d'aborder les lacunes dans la mise en œuvre de l'Instrument concernant les forêts et la réalisation des OEF;
- encourage tous les organes des Nations Unies pertinents à appuyer entièrement et à contribuer aux activités de Forêts 2011;
- recommande à l'ECOSOC, à travers l'AGNU, de considérer l'établissement d'une journée internationale des forêts; et
- invite le PCF à promouvoir une bonne compréhension, par les individus, les communautés et les organisations internationales, des valeurs multiples des forêts.

Concernant le renforcement de la coopération, le FNUF, entre autres:

- invite les États membres à soutenir les initiatives des Grands groupes;

- demande au Secrétaire général de continuer à traiter la relation entre les forêts et les arbres en dehors des forêts et les objectifs de développement convenus au niveau international;
- invite le PCF à continuer de fournir des informations scientifiques appropriées aux thèmes des sessions du FNUF;
- demande au Secrétariat du FNUF de coopérer avec le Secrétariat de la CCNUCC en matière de décisions de la CCNUCC relatives aux forêts; et
- invite l'ICRAF à développer des analyses des opportunités d'agroforesterie pour le développement économique des communautés forestières.

En ce qui concerne les moyens de mise en œuvre, le FNUF, entre autres:

- souligne le besoin d'activités intersessions qui contribuent au succès de l'AHEG-2;
- invite les gouvernements, les organisations pertinentes et les Grands groupes à lui transmettre, avant le 1<sup>er</sup> mars 2012, leurs soumissions substantives sur les stratégies de mobilisation des ressources, de toutes provenances, pour soutenir la GDF;
- reconnaît la nature volontaire du PCF;
- invite les membres du PCF à présenter un rapport à la FNUF10 sur leurs actions en cours et futures relatives au financement des forêts;
- réitère son invitation aux membres du PCF d'envisager d'organiser une Initiative menée par les organisations pour soutenir les travaux du FNUF relatifs au financement des forêts d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2012;
- invite les membres du PCF à prolonger et mettre à jour le document financier de 2008 pour l'AHEG-2, et à faire des propositions à l'Initiative menée par les organisations sur: les façons de renforcer les mécanismes de financement existants; et d'autres options de financement, y compris un fonds volontaire mondial pour les forêts;
- demande au Secrétariat du FNUF de compiler toutes les soumissions en vue de l'AHEG-2;
- convient qu'il est urgent, dans le cadre du Processus de facilitation, de: travailler pour identifier les obstacles au financement et pour suggérer des manières de simplifier les procédures pertinentes, renforcer les capacités et examiner les effets des activités intersectorielles et interinstitutionnelles sur le financement des forêts, et intégrer les leçons apprises en vue de leur examen à l'AHEG-2; et encourager les institutions financières pertinentes à développer davantage de mécanismes de mobilisation des ressources et à intégrer les OEF dans leurs programmes;
- demande au Secrétariat du FNUF d'examiner les implications des initiatives nouvelles et émergentes concernant le financement des forêts en relation avec les Conventions de Rio;
- appelle les États membres, avant l'AHEG-2, à collaborer davantage avec le secteur privé et invite les membres du PCF à renforcer ce domaine de coopération;
- exhorte les États membres, entre autres, à développer et à mettre en application des politiques et des lois en tenant compte du rôle que peuvent jouer tous les ministères pertinents en matière de financement, et de l'importance d'intégrer les forêts dans les stratégies d'éradication de la pauvreté, et à présenter un rapport sur les progrès accomplis à l'AHEG-2; et

- invite les coprésidents de l'AHEG-1 à tenir une consultation ouverte entre la FNUF9 et l'AHEG-2, et invite à des contributions volontaires pour permettre la participation effective des pays en développement et des PTE à l'AHEG-2 et à la FNUF10.

Concernant le **Fonds d'affectation spéciale pour les forêts**, le FNUF appelle les donateurs à augmenter leurs contributions dédiées au soutien des frais de voyage au sein du Fonds d'affectation spéciale du FNUF pour permettre que les frais de voyage et les AJ des représentants des pays en développement, en priorité ceux des PMA et des PTE, soient couverts.

Dans son annexe, la Résolution inclut des «Directives pour les initiatives menées sous la conduite des pays, régions et Grands groupes pour appuyer le FNUF». Les directives reconnaissent ces initiatives en tant que mécanismes novateurs et uniques qui ont approfondi les connaissances sur les questions importantes relatives à la GDF, et fournissent des paramètres que les pays peuvent suivre dans la planification de ces initiatives.

### SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Vendredi après-midi, le 4 février, les délégués se sont réunis pour la plénière de clôture de la FNUF9. La Turquie a rappelé son offre d'accueillir la FNUF10 à Istanbul, et a déclaré qu'elle couvrirait toutes les dépenses additionnelles liées à l'organisation de la réunion. La Zambie a appuyé l'offre de la Turquie, notant qu'organiser la réunion en Turquie permettrait aux pays en développement d'apprécier l'expérience réussie d'un PTE dans sa réalisation de la GDF. La décision a été envoyée au Conseil économique et social des Nations Unies pour examen.

La Directrice McAlpine, dans son discours de clôture, a remercié les pays donateurs pour leurs contributions au FNUF. Le Président Ozols, soulignant les succès de la FNUF9, a noté que même les tempêtes de neige n'avaient pu affaiblir l'esprit de coopération et de compréhension au cours des deux dernières semaines.

Les délégués ont également adopté l'ordre du jour provisoire de la FNUF10 et le rapport de la FNUF9 (E/CN.18/2011/L.3) sans amendement. Le Président de la FNUF9 Ozols a mis un terme à la réunion à 18h28.

### COMPTE RENDU DE LA FNUF10

Après la clôture de la FNUF9, le Président Ozols a ouvert la dixième session du FNUF, le vendredi 4 février, pour l'élection de son Bureau. Les délégués nommés au Bureau de la FNUF10 sont: Anna Masinja (Zambie) pour le Groupe Afrique; Saiful Azam Martinus Abdullah (Malaisie) pour le Groupe Asie; Srećko Juričić (Croatie) pour le Groupe Europe de l'Est; Mario Ruales (Équateur) pour le Groupe Amérique latine et Caraïbes; et Shulamit Davidovich (Israël) pour le Groupe Europe de l'Ouest et Autres. La session a alors été suspendue.

### BRÈVE ANALYSE DE LA FNUF9

Au milieu de l'hiver froid et neigeux de New York, qui a conduit à l'arrêt des débats pendant toute une journée, quand une tempête de neige a causé la fermeture du siège des Nations Unies, les délégués à la FNUF9 sont parvenus à survivre aux tempêtes et à faire des progrès sur les trois tâches principales de la réunion de cette année: lancer l'Année internationale des forêts (Forêts 2011), faire avancer les efforts visant à s'assurer que les forêts reçoivent des ressources et un financement adéquats; et réaffirmer que les forêts et la gestion

durable des forêts (GDF) doivent contribuer au bien-être, aux revenus et aux moyens de subsistance des populations, en plus de la durabilité environnementale. Tout comme les efforts pour retirer la neige des trottoirs, les discussions sur le financement ont pris beaucoup de temps et d'énergie, mais se sont déroulées de façon relativement sereine, grâce au processus de facilitation déjà en marche et au Groupe spécial d'experts intergouvernemental à composition non limitée sur le financement des forêts (AHEG). Les délégués ont passé la plupart du temps à discuter des aspects du, et à partager leurs expériences nationales et les leçons tirées sur le thème des «Forêts au service des populations, des moyens de subsistance et de l'élimination de la pauvreté», en identifiant des moyens concrets par lesquels la GDF peut contribuer à l'éradication de la pauvreté et au bien-être humain. Ils ont également travaillé à rédiger un message clair pour la Conférence Rio+20 de 2012, sur les contributions essentielles de tous les types de forêts au développement durable.

Cette brève analyse examine les implications de certaines des décisions et des discussions de la FNUF9 pour la gouvernance des forêts et les travaux du FNUF, se focalisant sur: l'adoption d'une approche à «360 degrés» des forêts; la GDF dans le contexte d'une économie verte, à faible utilisation en carbone; et le financement des forêts.

### UNE PERSPECTIVE DES FORÊTS À 360 DEGRÉS

En adoptant une vision véritablement holistique des forêts, la FNUF9 envoie le message puissant que les forêts sont non seulement sources de services et de valeurs écologiques essentielles, mais elles contribuent également de façon essentielle aux moyens de subsistance des populations et à l'éradication de la pauvreté. Tandis que le passage d'une perspective purement environnementale à une approche plutôt «centrée sur les populations» n'est pas un fait nouveau, la FNUF9 a franchi des étapes significatives en consolidant la notion que si les forêts doivent contribuer à l'éradication de la pauvreté, elles devront être gérées sur le long terme, ce qui implique que si la GDF doit être concrétisée à long terme, elle exigera la participation, à tous les niveaux, des communautés qui habitent les forêts ou qui en sont directement dépendantes. Cela a modifié l'orientation de la FNUF9, vu que les délégués se sont focalisés davantage sur la présentation des expériences nationales et sur le partage des enseignements tirés avec les communautés locales plutôt que sur les discussions politiques sur la gouvernance internationale des forêts, qui avaient monopolisé les sessions précédentes. Ainsi, à la FNUF9, les délégués ont souligné les défis à relever en matière de GDF, y compris l'importance de réformer les législations et les politiques pour garantir la sécurité des droits fonciers, partager les avantages, et offrir des possibilités de participer significativement aux prises de décisions aux communautés marginalisées dépendantes des forêts, y compris les femmes, les autochtones, les jeunes et les pauvres. Cet élément a généralement été perçu comme étant le plus crucial dans les efforts visant la conservation efficace des forêts afin de conférer des avantages aux générations futures.

Cependant, ce qui pouvait être convenu en termes généraux est devenu traître comme la glace noire sur la route, lorsque les délégués se sont penchés sur les complexités nationales et locales. Tandis que le fait d'accorder des droits accrus aux communautés locales est largement accepté en principe, et que

quelques pays ont adopté des réformes légales à cet effet, le conflit potentiel entre la gestion des forêts à petite échelle et selon un mode communautaire d'une part, et les modèles de foresterie commerciale tournée vers l'exportation d'autre part, soulève la question de savoir si les pays pourront mettre en application les approches centrées sur les «forêts au service des populations» à la mesure nécessaire. Ce désaccord apparaît évident dans les différentes perspectives exprimées sur la gestion communautaire des forêts (GCF). Quelques délégués, par exemple, ont souligné que la foresterie communautaire, avec droits fonciers, n'est pas économiquement viable dans les pays où les modèles de foresterie à grande échelle règnent et où les communautés locales ont des infrastructures, des capacités et des compétences très limitées pour pouvoir pratiquer une foresterie commerciale.

La question de la participation effective des populations marginalisées présente également d'énormes défis pour beaucoup de pays, en particulier ceux affectés par la guerre et la pauvreté généralisée. Certains ont indiqué que les idées et les expériences partagées par les Grands groupes au cours du dialogue multipartite de la FNUF9 pourraient s'avérer d'une valeur inestimable dans les efforts pour aborder les obstacles qui empêchent la participation effective des groupes marginalisés dans la prise de décisions concernant les forêts. L'action, cependant, exigera la volonté politique des gouvernements nationaux d'identifier et de corriger tous les biais institutionnels qui peuvent exister. Il sera également nécessaire, tel que certains délégués l'ont exprimé, que les agences internationales et les partenaires gouvernementaux fournissent un appui pour renforcer les institutions et les capacités nationales pour adopter et mettre en application des politiques et des règlements qui autorisent et promeuvent la participation réelle des groupes marginalisés dans les processus décisionnels concernant les forêts.

Quelques participants ont souligné que la question clé est de savoir si les communautés locales reçoivent effectivement une partie équitable des avantages économiques découlant des forêts, indépendamment de savoir si les droits de pleine propriété sont transférés aux populations locales. Ces participants ont déclaré que le vrai test pour la gouvernance nationale des forêts sera la mise en œuvre des modèles novateurs par lesquels les avantages dérivés des forêts, y compris les initiatives de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi que le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts, et du renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+), dans le cadre du régime des changements climatiques, doivent être partagés entre les communautés dépendantes des forêts, les gouvernements, le secteur privé et d'autres acteurs pertinents.

Tel que l'ont révélé les participants à l'atelier sur la Gouvernance des forêts, la décentralisation et la REDD+, tenu à Oaxaca, au Mexique, les discussions ont montré que l'un des principaux défis demeure de faire en sorte que le partage des avantages fonctionne pour les communautés locales. Le rôle du FNUF en tant qu'appui pour relever les défis reliés aux communautés en matière de GDF sera crucial, et il exigera la collaboration d'autres acteurs, en particulier les autres membres du Partenariat de collaboration pour les forêts (PCF) et des Grands groupes.

## LA GDF DANS LE CONTEXTE D'UNE ÉCONOMIE VERTE

Les délégués n'ont pas hésité ni oscillé en rappelant que le timing de l'Année internationale des Forêts 2011 offre une occasion unique pour le FNUF d'envoyer un message fort à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) au sujet de la contribution potentiellement majeure des forêts à l'atteinte des objectifs sociaux, environnementaux et économiques du développement durable. Cependant, alors que les pays en développement acceptent que la Conférence Rio+20 examine les forêts dans le cadre du thème «économie verte», ils ne sont toujours pas à l'aise avec le concept. En conséquence, bon nombre de délégués, en particulier des pays en développement, ont insisté pour que le FNUF utilise le libellé du processus préparatoire en vue de Rio+20, qui situe l'économie verte dans le cadre de l'éradication de la pauvreté et du développement durable, soulignant que l'économie verte ne devrait pas remplacer le concept plus large du développement durable.

Les pays en développement craignent que l'accent mis sur l'économie verte n'ouvre la voie à de nouvelles barrières commerciales se fondant sur les pratiques environnementales, y compris une plus grande emphase sur les systèmes spécifiques de certification des forêts. Ils craignent que ceci ait pour résultat de détourner l'attention des problèmes pressants que sont la pauvreté et le développement. Quelques pays ont indiqué que leurs produits forestiers font déjà face à des barrières commerciales, largement basées sur des exigences de certification forestière. Ils ont déploré que même lorsque leurs produits sont certifiés selon les normes de la GDF, ils reçoivent rarement les primes du marché nécessaires pour couvrir les coûts additionnels de la certification. Quelques uns étaient d'avis que la question clé devrait être de savoir si le bois a été récolté légalement, ce qui, dans un cas positif, devrait suffire pour en permettre le libre commerce. D'autres ont répondu que le caractère légal de la récolte n'était pas forcément gage de GDF, et ils ont souligné l'importance de mettre en application des modèles environnementaux et sociaux cohérents pour s'assurer que les écosystèmes forestiers soient maintenus pour les générations actuelles et futures.

Alors que certains pays développés affirmaient comprendre ces préoccupations, ils ont noté que la définition d'une «barrière commerciale» est un jugement de valeur qui dépend de savoir s'il existe une raison justifiable pour limiter le commerce. Un participant d'un pays développé a précisé, par exemple, que les interdictions de commercialisation de minerais issus de zones de conflits ou de produits manufacturés fruits d'un travail en servitude, sont largement acceptées en tant que barrières commerciales justifiables. Il a proposé que le commerce des produits forestiers récoltés illégalement entrerait mieux dans la catégorie des barrières au commerce non équitable, puisque l'exploitation illégale n'incorpore pas la totalité des coûts de production et nuit donc à l'exploitation forestière légale et aux efforts de GDF.

Pour certains, le cœur du problème est que la plupart des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, ne jouent pas sur un pied d'égalité avec les pays développés ou certains autres pays en développement, en ce qui concerne la GDF. Par conséquent, la solidarité, plutôt que l'obstination, est à l'origine des appels bienveillants pour le renforcement

des capacités et le transfert de fonds suffisants et stables et de technologies écologiquement rationnelles aux pays les plus vulnérables. D'autres ont ajouté que la réalisation d'une GDF universelle exige simplement un effort mondial, qui implique de plus grandes contributions de la part de ceux qui ont plus de ressources.

### **SUR LA ROUTE DU FINANCEMENT**

La question controversée des moyens de mise en œuvre de la GDF était la pièce manquante dans l'Instrument non juridiquement contraignant concernant tous les types de forêts (l'Instrument concernant les forêts), lorsqu'il a été adopté à la FNUF7 en avril 2007. À la suite de l'échec de la FNUF8 à parvenir à un accord sur les questions de financement, une session extraordinaire de la FNUF9 s'est réunie en 2009 et a décidé d'établir deux initiatives importantes pour catalyser le financement pour la GDF: un processus de facilitation, et l'AHEG. L'AHEG a reçu le mandat de se réunir deux fois pour analyser et proposer des stratégies de mobilisation des ressources, de toutes provenances, y compris, entre autres, en renforçant et en améliorant l'accès aux fonds et en créant éventuellement un fonds volontaire mondial pour les forêts. L'AHEG doit soumettre ses recommandations pour qu'elles soient examinées à la FNUF10 en 2013.

À la suite de la première réunion de l'AHEG (AHEG-1), en octobre 2010, qui fut considérée par beaucoup comme un dialogue constructif qui a préparé le terrain pour qu'une décision soit prise en 2013, la FNUF9 était juste un autre arrêt le long de la route glaciale du financement, avec la tâche principale de traiter et décider des activités intersessions qui fourniront les contributions des pays et des experts à l'AHEG-2.

Bon nombre de pays, particulièrement ceux qui espèrent des résultats concrets concernant un fonds mondial pour les forêts à la FNUF10, étaient intéressés par la définition des activités qui assureront une discussion plus focalisée sur les options et les barrières actuelles au financement à l'AHEG-2. Tant les pays développés que les pays en développement ont exprimé la volonté qu'une période intersessions substantive ait lieu, mais les vues différaient quant aux questions clés, y compris quelles activités seraient tenues avant l'AHEG-2 et qui serait responsable de leur mise en œuvre, étant donné les implications financières. Certains pays développés ont exprimé des préoccupations quant au coût des travaux intersessions, et ont demandé une plus grande participation du secteur privé et des membres du PCF dans le processus afin d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources, de réduire les coûts et de favoriser la coordination des efforts. En attendant, soulevant le problème du manque de financement qui a empêché quelques représentants de pays en développement de participer à la FNUF9, le G-77/Chine a fortement souligné que s'il y a des activités intersessions, des ressources financières pour la participation des pays en développement devraient être garanties pour s'assurer de la légitimité et de la transparence du processus.

Les pays en développement ont souligné à plusieurs reprises que les résultats de la FNUF10 devraient inclure un fonds mondial pour les forêts pour mettre en œuvre la GDF dans les pays en développement. Ils ont présenté des propositions claires sur les principales caractéristiques du fonds et ont saisi chaque occasion pour demander un fonds mondial pour les forêts, y compris au cours du Segment de haut niveau. De leur côté, les pays développés ont demandé, de façon insistante, à ne pas

préjuger des résultats du processus de facilitation, et à maintenir le focus sur les contributions substantives pour alimenter les discussions de l'AHEG-2 portant sur la façon d'augmenter l'utilisation efficace des fonds existants et les nouveaux fonds additionnels potentiels. La polarité entre ces deux positions met en lumière les grands défis que le processus de facilitation et l'AHEG-2 devront affronter.

La question du financement pourrait être influencée, en grande partie, par d'autres processus des Nations Unies, en particulier la CDB, qui a adopté une feuille de route pour aborder les objectifs de la mobilisation des ressources à la CdP 10 à Nagoya, au Japon, et la CCNUCC, qui a adopté la création d'un Fonds vert et une décision sur la REDD+ à la CdP 16 à Cancún, au Mexique. Au cours de toutes les discussions de la FNUF9 sur le financement, bon nombre de délégués ont souligné la nécessité de coordonner les efforts du FNUF sur les stratégies de mobilisation du financement et des ressources avec d'autres accords environnementaux multilatéraux (AEM), en particulier la CDB et la CCNUCC, et de suivre leur exemple en établissant des indicateurs et des objectifs pour attirer et assurer un financement approprié.

Avec le lancement de Forêts 2011, l'élan pour l'engagement envers les forêts pourrait augmenter de manière significative et le FNUF pourrait réussir dans ses efforts de financement, toutefois il incombe au FNUF de faire attention aux plaques de glace qui peuvent surgir le long de la route. Entre autres difficultés, les pays donateurs ont mentionné les demandes concurrentielles de fonds, provenant d'autres AEM et des processus environnementaux internationaux, pour relever les divers – bien que reliés – défis environnementaux. Tel qu'un délégué d'un pays développé l'a exprimé, le «FNUF doit présenter des faits et des données claires pour plaider en faveur du financement des forêts». La plupart des pays en développement se sont dits en désaccord avec cette vision, un délégué répondant que «quand nous avons adopté les quatre OEF et l'Instrument concernant les forêts, quelques pays se sont engagés à fournir des ressources financières additionnelles pour relever les défis de la GDF». Prenant conscience que le manque d'obligations contraignantes ne plaide pas en faveur des fonds nouveaux et additionnels, quelques pays en développement qui ont précédemment montré de la réticence à adopter un instrument juridiquement contraignant sur les forêts semblent maintenant prêts à commencer à explorer l'adoption d'un accord mondial sur les forêts, à condition que les obligations des pays en développement de mettre en application la GDF impliquent des engagements correspondants des pays développés à transférer des fonds et des technologies écologiquement rationnelles à leurs partenaires moins avancés.

Indépendamment de savoir si le fonds pour les forêts deviendra une réalité, le régime des changements climatiques promet d'avoir un impact significatif sur les forêts, par l'intermédiaire des projets REDD+. La REDD+ a attiré une quantité impressionnante de ressources que, tel que l'a indiqué la Directrice du FNUF, Jan McAlpine, les «forêts n'avaient jamais vu auparavant». Cependant, plusieurs se demandent dans quelle mesure la REDD+ pourrait être un outil utile pour réaliser la GDF. Cette question se pose spécialement lorsqu'on met en contraste les piliers environnementaux, sociaux et économiques de la GDF avec l'approche sans doute plus étroite de la REDD+ et l'incertitude concernant les règles internationales qui s'appliqueront.

Une préoccupation majeure pour beaucoup de pays est que la REDD+ ne reconnaisse pas nécessairement toutes les valeurs des forêts, et la supposition que la REDD+ et la GDF peuvent être mises dans le même panier pourrait mener à une approche réductrice qui voit les forêts simplement comme des puits de carbone. Tel que l'a exprimé un délégué: «les spécialistes sur les forêts ne sont pas impliqués adéquatement dans les négociations portant sur la REDD+. Par conséquent, la GDF n'a pas nécessairement été entièrement reflétée dans le développement de la REDD+». D'un autre côté, certains pays développés, en particulier ceux qui soutiennent financièrement les initiatives de la REDD+, ont souligné que la mise en œuvre réussie des initiatives de la REDD+ exige la prise en compte des garanties environnementales, sociales et économiques, qui contribueront également à la mise en œuvre de la GDF.

Une autre préoccupation majeure concernant la REDD+ est qu'elle touche principalement les forêts tropicales et les vastes zones forestières qui contribuent de manière significative à l'absorption du carbone, par conséquent, ses avantages ne sont pas susceptibles d'atteindre beaucoup d'autres types de forêts et de pays qui font face à d'énormes défis en ce qui concerne la GDF, tels que les PFCF qui sont également parmi les PMA. En conséquence, le Groupe africain, les PFCF et d'autres pays ont demandé d'étendre le financement des forêts aux forêts des zones arides et aux arbres en dehors des forêts, qui, à ce qu'ils déclarent, constituent près de la moitié de la superficie forestière mondiale.

De plus, certains précisent que la REDD+ pourrait contrecarrer les efforts des pays pour décentraliser la gouvernance et la gestion des forêts, étant donné que les gouvernements tentent de s'approprier les avantages économiques des projets REDD+. Ceci pourrait avoir des implications négatives sur l'approche de GCF, qui est fondée sur la participation de toutes les parties prenantes dans la gestion, la prise de décisions, et le partage des avantages concernant les forêts. Afin d'éviter les approches réductrices, quelques experts ont commencé à réclamer de passer d'une approche REDD+, à une approche «Forêts-Plus» qui englobe les complexités intersectorielles et interinstitutionnelles des forêts.

La route est encore longue, et beaucoup de défis restent à relever pour que le FNUF prenne une décision sur le financement à la FNUF10. En attendant, les experts nationaux et les organisations continuent à travailler sur les moyens et les stratégies possibles pour augmenter le financement pour tous les types de forêts.

### UN ARRÊT LE LONG DE LA ROUTE

Le lancement de Forêts 2011 à la FNUF9 et la Conférence Rio+20 à venir ont donné au FNUF une occasion unique de faire figurer la situation critique des forêts directement à l'agenda mondial du développement durable, étant donné que la vision selon laquelle les forêts sont absolument essentielles à l'éradication de la pauvreté et au bien-être humain devient plus répandue.

La FNUF9 était juste un autre arrêt sur la route du financement qui mènera à une décision à la FNUF10, mais il était significatif, puisque Forêts 2011 et Rio+20 promettent de donner de l'élan aux forêts et à la GDF, préparant le terrain pour un résultat concernant le financement des forêts en 2013, qui garantisse des ressources adéquates pour la GDF. La FNUF9 a fourni non seulement des directives concrètes pour assurer

que les discussions sur le financement soient substantives, mais également des mesures spécifiques pour traduire l'approche de la GDF «centrée sur les populations» en actions. La mise en œuvre de ces mesures dans tous les pays, cependant, continuera à présenter des défis considérables.

## RÉUNIONS À VENIR

**CRIC 9 de la CLD et CST SS-2:** La neuvième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 9) et la deuxième session extraordinaire du Comité scientifique et technique (CST SE2) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) doivent toutes deux se tenir en février 2011. La CST SE2 aura lieu du 16 au 18 février et sera suivie de la CRIC 9 du 21 au 25 février. En outre, le Bureau de la CdP 9 se réunira les 14 et 15 février, et les consultations régionales se tiendront en parallèle de la session du CRIC. **dates:** 16 au 25 février 2011 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CLD **téléphone:** +49-228-815-2800 **télécopie:** +49-228-815-2898 **courriel:** secretariat@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/cop/cric9/menu.php>

**Sixième réunion du Conseil d'orientation du programme ONU-REDD:** La sixième réunion du conseil d'orientation du programme ONU-REDD se tiendra au Viet Nam en mars 2011. **dates:** 21 au 23 mars 2011 **lieu:** Da Lat, Viet Nam **contact:** Secrétariat du programme ONU-REDD **courriel:** un-redd@un-redd.org **www:** <http://www.un-redd.org/PolicyBoard/6thPolicyBoard/tabid/6893/Default.aspx>

**Symposium international sur les approches d'aménagement durable à l'échelle de l'écosystème et du paysage:** Cet événement, organisé par le Gouvernement régional de Castille et León, Espagne, le Secrétariat du Réseau international des forêts modèles, les Secrétariats de la FAO et de la CDB, vise à augmenter la compréhension et l'application des approches, à l'échelle de l'écosystème et du paysage, de l'utilisation et de la gestion durables des terres. **dates:** 22 au 26 mars 2011 **lieu:** Burgos, Espagne **téléphone:** +34-983-304-181 **télécopie:** +34-983-308-671 **courriel:** info@globalforum2011.net **www:** <http://www.globalforum2011.net/>

**Deuxième semaine des forêts méditerranéennes:** La Semaine des forêts méditerranéennes rassemblera les parties prenantes pertinentes travaillant sur/pour les forêts et la foresterie méditerranéenne pour prendre part à un réseau et à un débat centré sur les questions de stratégies politiques. **dates:** 5 au 8 avril 2011 **lieu:** Avignon, France **contact:** EFIMED **téléphone:** +34-93-515-32-11 **courriel:** mercedes.rois@efi.int **www:** <http://www.efimed.efi.int/portal/events/mfw2011/>

**Sommet sur les bassins de forêts tropicales du monde:** L'objectif général du sommet est d'assurer la gestion durable des écosystèmes forestiers et de contribuer à la régulation du climat par: l'établissement des données de base sur les ressources forestières des bassins (Amazone, Congo, et Bornéo-Mékong); l'établissement d'une plate-forme formelle de consultation et d'échange mutuel sur les forêts et les problèmes environnementaux en signant un accord-cadre entre les bassins; et le développement d'une position partagée concernant la REDD+ et l'Accord sur le climat avant la CdP 17 à Johannesburg. **date:** fin mai 2011 **lieu:** Brazzaville, Congo **contact:** Donatien N'Zala **téléphone:** +242-05-51-83-73 **courriel:** nzaladon@yahoo.fr

**Sixième Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe (FOREST EUROPE):** Cette Conférence est organisée dans le cadre du processus politique paneuropéen pour la gestion durable des forêts du continent. **dates:** 14 au 16 juin 2011 **lieu:** Oslo, Norvège **téléphone:** +47-64-94-89-30 **télécopie:** +47-64-94-89-39 **courriel:** liaison.unit.oslo@foresteurope.org **www:** <http://www.foresteurope.org/eng/Events/>

**Compter sur l'environnement: La contribution des forêts aux moyens de subsistance en région rurale:** Les objectifs de cette conférence sur les politiques de recherche sont d'accroître la sensibilisation au sujet des liens entre l'environnement naturel et la pauvreté en présentant les nouveaux résultats de recherche et en rassemblant des chercheurs, des responsables politiques, et des praticiens. **date:** 15 juin 2011 **lieu:** The Royal Society, Londres, UK **courriel:** cifor-pen@cgiar.org **www:** [http://www.cifor.cgiar.org/pen/\\_ref/london-conference](http://www.cifor.cgiar.org/pen/_ref/london-conference)

**CdP 10 de la CLD:** La dixième session de la Conférence des Parties (CdP 10) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) aura lieu en octobre. **dates:** du 10 au 21 octobre 2011 **lieu:** Ville de Changwon, République de Corée **téléphone:** +49-228-815-2800 **télécopie:** +49-228-815-2898 **courriel:** secretariat@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/>

**Deuxième semaine des forêts pour l'Asie-Pacifique:** Cet événement aura lieu conjointement avec la 24<sup>ème</sup> session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique. **dates:** du 7 au 11 novembre 2011 **lieu:** Pékin, Chine **contact:** FAO **téléphone:** +66-2-697-4000 **télécopie:** +66-2-697-4445 **courriel:** FAO-RAP@fao.org **www:** <http://www.fao.org/world/regional/rap>

**CIBT-47:** La quarante-septième réunion du Conseil international des bois tropicaux (CIBT-47) et des sessions associées des quatre comités est prévue pour novembre 2011. **dates:** 14 au 19 novembre 2011 **lieu:** Antigua, Guatemala **contact:** Secrétariat de l'OIBT **téléphone:** +81-45-223-1110 **télécopie:** +81-45-223-1111 **courriel:** itto@itto.or.jp **www:** <http://www.itto.int>

**CdP 17 de la CCNUCC & CdP/RdP 7:** La 17<sup>ème</sup> réunion de la CdP et la 7<sup>ème</sup> session de la CdP/RdP auront lieu à Durban, en Afrique du Sud. **dates:** 28 novembre au 9 décembre 2011 **lieu:** Durban, Afrique du Sud **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int/>

**18<sup>ème</sup> session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique:** Créée en 1959, la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) est l'une des six Commissions régionales de foresterie établies par la FAO en vue de fournir un forum politique et technique pour permettre aux pays de discuter et d'aborder les questions forestières sur une base régionale. **dates:** 31 janvier au 4 février 2012 **lieu:** Cotonou, Bénin **contact:** Foday, Bojang, FAO **courriel:** foday.bojang@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/afwc/en/>

**21<sup>ème</sup> session du Comité sur les forêts de la FAO:** La 21<sup>ème</sup> session du Comité sur les forêts de la FAO aura lieu au siège de la FAO à Rome, Italie, en octobre 2012. **dates:** 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012 **lieu:** Rome, Italie **contact:** Peter Czoka, FAO, Département des forêts **téléphone:** +39-06-5705-3925 **télécopie:** +39-06-5705-31 52 **courriel:** peter.czoka@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/cofo/en/>

**Deuxième réunion du groupe spécial d'experts du FNUF sur le financement des forêts:** Cette réunion devrait avoir comme résultats des propositions sur les stratégies de mobilisation des ressources, de toutes provenances, pour soutenir la mise en œuvre de la gestion durable des forêts, la réalisation des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et l'application de l'Instrument non juridiquement contraignant concernant tous les types de forêts. **dates:** fin 2012 **lieu:** indéterminé **contact:** Secrétariat du FNUF **téléphone:** +1-212-963-3401 **télécopie:** +1-917-367-3186 **www:** <http://www.un.org/esa/forests/>

**FNUF10:** La dixième session du FNUF aura lieu en 2013. **dates:** indéterminées **lieu:** indéterminé **contact:** Secrétariat du FNUF **téléphone:** +1-212-963-3401 **télécopie:** +1-917-367-3186 **www:** <http://www.un.org/esa/forests/>

## GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AHEG	Groupe spécial d'experts intergouvernemental à composition non limitée sur le financement des forêts
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des Parties
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FSC	Forest Stewardship Council
GDF	Gestion durable des forêts
GCF	Gestion communautaire des forêts
OEF	Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
PET	Pays à économie en transition
PFCF	Pays dotés d'un faible couvert forestier
PFN	Programme forestier national
PMA	Pays les moins avancés
PSE	Paiement pour les services écosystémiques
PTPA	Programme de travail pluriannuel
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, ainsi que le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts, et du renforcement des stocks de carbone forestier
ST	Savoir traditionnel